



Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion

CESAG Banque Finance
Comptabilité Contrôle et Audit
CESAG (BF-CCA)

Master Professionnel en Audit et
Contrôle de Gestion
(MPACG)

Promotion 8
2013-2015

Mémoire de fin de cycle

THEME

**IMPACTS DU PGI SUR LE PROCESSUS D'AUDIT
COMPTABLE ET FINANCIER INTERNE:
CAS DE NSIA VIE ASSURANCES AU TOGO**

Présenté par :

MALLY Imelda Nana

Dirigé par :

AMOUSSOU Wilfried

Professeur associé au CESAG

AVRIL 2015

DEDICACE

Je dédie ce mémoire,

- à mes parents MALLY Cléophas et JOHNSON Florence, pour leur amour, les nombreux sacrifices consentis pour ma formation et mon édification ;
- à mes frères, Mario, Gracio pour leurs encouragements, prières et leur présence tout au long de ma formation ;
- à Aristide LODONOU, pour son soutien moral, sa présence en tout temps dans ma vie.

CESAG - BIBLIOTHEQUE

REMERCIEMENTS

Ce mémoire a été possible grâce à la compréhension, la disponibilité, au concours inestimable et la parfaite collaboration de plusieurs personnes de bonne volonté. J'aimerais par ces mots exprimer ma profonde reconnaissance et mes vifs remerciements à :

- mon directeur de mémoire, Durotimi SINIMBOU pour ses conseils tout au long de la rédaction de ce mémoire ;
- monsieur Moussa YAZI, Directeur du département Banque, Finance, Comptabilité, contrôle et Audit ;
- monsieur AFEDO Senyo, Chef du département Audit interne de NSIA-TOGO ;
- ma marraine à Dakar qui a su jouer le rôle d'une mère pleine de conseils durant tout mon cursus, Madame Irène SARR ;
- la 8^{ème} promotion de la MPACG, pour les échanges d'idées et les encouragements ; la fraternité et la bonne ambiance ;
- tous ceux dont le nom ne figure pas, qu'ils trouvent en ce travail l'expression de ma gratitude.

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ABW:	Agresso Business World
AGF :	Assurances Générales de France International
BLINC:	Businesses Living In change
BPA:	Business Process Automation
CIMA :	Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurance
CNCC :	Compagnie Nationale Des Commissaires Aux Comptes
CRM:	Customer Relationship Management
DAF :	Direction Administrative et financière
ERP:	Enterprise Resource Planning
GPAO :	Gestion De La Production Assistée Par Ordinateur
IARD :	Incendies, Accidents, Risques Divers
IFAC :	Fédération Internationale Des Comptables
IIA:	Institut of Internal Auditors
MRP:	Manufacturing Resources Planning
NSIA:	Nouvelle Société Interafricaine d'Assurance
PGI:	Progiciels de gestion intégrée
PME:	Petites et Moyenne Entreprises
PMI:	Petites et Moyennes Industries
PREC:	Provisions pour Risques En Cours
SAP :	Sinistre à Payer
SCM :	Supply Chain Management
SI :	Système d'informations
TAAO :	Techniques d'Audit Assistées Par Ordinateur
TAM :	Technology Acceptance Model

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

- **Liste des tableaux**

Tableau 1: Exemples de bénéfices fonctionnels attendus d'un ERP	12
Tableau 2: Rôle de l'auditeur au cours du processus de gestion d'un projet d'implantation d'un système d'information.	19
Tableau 3: les 10 étapes du processus d'audit des systèmes d'information.....	22
Tableau 4: les objectifs du contrôle classique.....	29
Tableau 5: objets des contrôles au sein de NSIA-TOGO.....	60
Tableau 6: Constats relevés au niveau de la phase de planification de la mission d'audit comptable et financier.....	68
Tableau 7: constats relevés au niveau de la phase de réalisation de la mission d'audit comptable et financier	72

- **Liste des figures**

Figure 1:Exemple d'architecture d'un système PGI.....	11
Figure 2: démarche axée sur les risques.....	30
Figure 3: modèle d'analyse.....	41
Figure 4: démarche d'audit comptable de NSIA-TOGO.....	59

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1: Guide d'entretien	83
Annexe 2: Organigramme de NSIA- TOGO	85

CESAG - BIBLIOTHEQUE

TABLE DES MATIERES

DEDICACE..... i

REMERCIEMENTS ii

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS iii

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES iv

LISTE DES ANNEXES v

TABLE DES MATIERES vi

INTRODUCTION GENERALE..... 1

PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE 8

CHAPITRE 1 : PROGICIELS DE GESTION INTEGREE (PGI)..... 10

 1.1 Présentation des PGI..... 10

 1.1.1 Définitions du PGI 11

 1.1.2 Bénéfices fonctionnels attendus d'un PGI 12

 1.1.3 Caractéristiques d'un PGI 13

 1.1.4 Fonctionnement des PGI 14

 1.1.4.1 Les domaines de gestion couvertes par un PGI..... 14

 1.1.4.2 Les particularités des PGI..... 15

 1.2 Difficultés liées de l'implantation d'un PGI..... 16

 1.2.1 Les problèmes relatifs à l'intégration 16

 1.2.2 La modification du progiciel 16

 1.2.3 La résistance au changement exprimée par le personnel 16

 1.2.4 Le manque de compétences..... 17

CHAPITRE 2 : IMPACTS DES PGI SUR LE PROCESSUS D'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER..... 18

 2.1 Rôle de l'auditeur dans l'implémentation d'un PGI..... 18

 2.2 Démarche d'audit comptable et financier dans un environnement PGI..... 21

 2.2.1 La phase de préparation..... 22

 2.2.1.1 Prise de connaissance de l'environnement PGI..... 22

 2.2.1.2 Prise en compte de nouveaux risques inhérents 23

 2.2.1.3 Prise en compte de l'environnement PGI dans le plan de mission..... 25

 2.2.1.4 Les objectifs de contrôle dans un environnement PGI..... 26

 2.2.2 Réalisation de l'audit proprement dit..... 30

 2.2.2.1 Rassembler des preuves dans un environnement automatisé 31

2.2.2.2	Effectuer des tests de vérification.....	35
2.2.2.3	Utilisation des TIC comme outils de contrôle dans un environnement PGI .	36
2.2.2.4	Analyser les résultats	37
2.2.3	La phase de conclusion	38
CHAPITRE 3 : METHODOLOGIE DE L'ETUDE		39
3.1	Le modèle d'analyse	39
3.1.1	La variable dépendante.....	39
3.1.2	La variable indépendante	40
3.2	Outils de collecte et d'analyse de données	41
3.2.1	La revue documentaire	41
3.2.2	L'entretien	42
3.2.3	L'observation	42
3.2.4	L'analyse des données.....	43
DEUXIEME PARTIE : CADRE PRATIQUE DE L'ETUDE		45
CHAPITRE 4 : PRESENTATION DE NSIA TOGO.....		47
4.1	Historique du groupe NSIA et présentation de NSIA TOGO	47
4.1.1	Historique du groupe NSIA.....	47
4.1.2	Présentation de NSIA TOGO	48
4.1.2.1	Missions.....	48
4.1.2.2	Activités.....	49
4.1.2.3	Les valeurs	50
4.2	Structure organisationnelle de NSIA TOGO.....	50
4.2.1	Direction générale	51
4.2.2	Direction Administrative et financière (DAF)	51
4.2.3	Département ressources humaines et moyens généraux	52
4.2.4	Direction commerciale	52
4.2.5	Direction technique	52
CHAPITRE 5 : DESCRIPTION DU PROCESSUS D'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DE LA NSIA-TOGO		54
5.1	Présentation Agresso	54
5.1.1	Differents modules d'Agresso Business World (ABW)	54
5.1.1.1	Module gestion finance	54
5.1.1.2	Module gestion des achats.....	55
5.1.1.3	Module gestion des ressources humaines et paie	56

5.1.1.4	Module gestion budgétaire et prévision intégrée.....	56
5.1.1.5	Module automatisation des processus d'affaires	56
5.1.2	Agresso Business World au sein de la NSIA-TOGO.....	56
5.1.2.1	Modules intégrés par Agresso-NSIA.....	57
5.2	Description du processus d'audit comptable et financier de NSIA-TOGO	57
5.2.1	Description de l'audit interne et son rôle au sein de NSIA-TOGO	57
5.2.1.1	Mission du département de l'audit interne	58
5.2.2	Démarche d'audit comptable au sein de NSIA	58
5.2.2.1	Planification de la mission d'audit comptable.....	59
5.2.2.2	Evaluation du contrôle interne.....	61
5.2.2.3	Risques répertoriés par le service d'audit durant les missions	61
5.2.2.4	Caractéristiques de l'environnement de contrôle de NSIA	63
5.2.2.5	Contrôle des comptes.....	63
5.2.2.6	Rapport d'audit	66
CHAPITRE 6 : ANALYSE DE L'IMPACTS DU PGI SUR LE PROCESSUS D'AUDIT		
COMPTABLE ET FINANCIER DE NSIA-TOGO SUIVI DES RECOMMANDATIONS ..		
6.1	Incidences du PGI sur le processus d'audit comptable et financier de NSIA-TOGO	67
6.1.1	Prise en compte d'ABW lors de la phase de planification.....	67
6.1.1.1	Analyse de la prise en compte du PGI lors de la prise de connaissance	68
6.1.1.2	Analyse de la prise en compte du PGI lors de l'élaboration du plan de mission	70
6.1.1.3	Analyse de la prise en compte du PGI au niveau des points de contrôle	70
6.1.2	Analyse de l'impact lors de la phase de réalisation de l'audit	71
6.1.2.1	Analyse de l'impact de ABW sur la collecte de la preuve et les méthodes de contrôle	72
6.1.2.2	Analyse de l'impact d'ABW sur les outils de contrôle lors de l'audit comptable et financier	74
6.2	Recommandations pour une amélioration de l'impact du PGI sur le processus d'audit comptable et financier	74
6.2.1	Recommandations sur phase de planification de la mission d'audit comptable et financier.....	74
6.2.2	Recommandations sur la phase de réalisation de la mission d'audit comptable et financier.....	76

CONCLUSION GENERALE	80
ANNEXES	82
BIBLIOGRAPHIE	86

CESAG - BIBLIOTHEQUE

CESAG BIBLIOTHEQUE

INTRODUCTION GENERALE

Depuis les années 1970, l'intégration de l'informatique dans les processus de l'entreprise est devenue un levier de production de croissance et un support pour la mise en œuvre de la stratégie. La propagation et la diffusion des nouvelles technologies de l'information au sein des entreprises est devenue indispensable voire vitale pour la gestion compétitive des entreprises.

Le traitement de l'information dans l'entreprise est en pleine mutation. Aujourd'hui toutes les entreprises, aussi bien les grandes (nationales et internationales) que les Petites et Moyenne Entreprises (PME) et les Petites et Moyennes Industries (PMI) sont confrontées aux besoins changeant du marché tels que : les acquisitions, les fusions, les solutions collaboratives, la concurrence.

Ces enjeux sont tels qu'ils nécessitent une remise en question complète des systèmes existants. Lors de cette migration, bon nombre d'entreprises choisissent d'abandonner leurs solutions applicatives sur mesure pour se tourner vers le monde des Entreprise Resource Planning (ERP) prêt à implanter, apparu dans les années 1980, Webzine Sage Performance (2009).

En effet, nous voyons de plus en plus d'entreprises informatiser leur système et mettre en place des Progiciels de Gestion Intégrée (PGI) ou Entreprise Resource Planning (ERP). Nous pourrions donner comme exemple, SAP, Sage SAARI, Oracle et bien d'autres.

Le PGI est un sous ensemble du système d'information et permet une automatisation du processus de gestion des entreprises, des achats à la production, en passant par la vente et la comptabilité (LEQUEUX, 2008 : 31).

L'objectif de cette automatisation consiste à aider les entreprises à diminuer leurs charges financières internes.

Grâce à sa capacité d'analyse des données, l'ERP fournit aux dirigeants une information plus fiable et les aide dans le processus de prise de décision et dans la planification (Shang & al, 2002 : 8).

En matière d'audit, l'utilisation des nouveaux outils informatique au sein de l'entreprise a été longtemps minimisée dans leur démarche, mais à partir des années 70, l'environnement informatique a été intégré dans la démarche de l'auditeur. C'était le fait du scandale provoqué par la société d'assurance Equity Funding Corporation of California. Cette entreprise

californienne a fait faillite en 1973 à la suite de la découverte dans le système d'informatique d'opérations frauduleuses estimées à près de deux (2) milliards de dollars (MARKHAM, 2002 : 35).

Ainsi, que l'environnement soit automatisé ou non la fiabilité de l'information est une préoccupation importante pour la stabilité et la prospérité de toute entreprise. Il est donc important de mettre en place un niveau de contrôle de qualité pour s'assurer de la sécurité de ces informations. L'auditeur en négligeant l'environnement informatique de l'entreprise, n'inclut pas le risque lié au système d'information dans sa démarche. Il sera confronté à des difficultés de mise en œuvre en termes d'approche, de nature des contrôles à réaliser et d'exploitation des résultats obtenus à l'issue de ces contrôles.

Une mauvaise évaluation du système d'information de l'entreprise traduit généralement une mauvaise appréciation du contrôle interne, par conséquent, une mauvaise évaluation des travaux à effectuer et, à terme, des conclusions erronées.

Selon l'IFACI (1993 : 8), il est devenu indispensable de prendre en compte les facettes du système d'information de l'entreprise parce que :

L'intégrité, la confidentialité ou la disponibilité des données et des ressources des systèmes d'information peuvent être mise en danger par différents types de risques :

- les erreurs humaines ;
- la malhonnêteté et le mécontentement des employés ;
- les fluctuations des pannes électriques ;
- l'introduction de code illicite etc.

De nos jours de nouveaux outils tels que les logiciels spécialisés d'audits, les logiciels d'extraction de données permettent aux auditeurs d'effectuer des audits plus rapide et fiable dans les milieux automatisés.

Nouvelle Société inter-Africaine d'Assurances TOGO (NSIA-TOGO), est une société dont l'activité est l'émission et la vente de contrat d'assurance vie et non vie. Elle est scindée en deux sociétés NSIA-vie et NSIA assurances.

En effet l'assurance peut être définie comme une opération par laquelle « les personnes exposées à un même événement sont réunies à un groupement de sorte que l'ensemble des

contributions pécuniaires versées par chacune d'elle permettent d'indemniser les membres du groupe touchés par la réalisation de l'évènement » (PIMBERT, 2012 : 27).

Pour répondre aux besoins de sa clientèle et aux exigences du marché des assurances en perpétuelles évolutions et dont la concurrence s'accroît, elle doit se doter de moyens modernes de gestion. Ainsi pour faciliter les travaux d'émissions de contrat elle dispose d'un logiciel métier au niveau de chacune des deux sociétés à savoir le logiciel mercure et du logiciel sunshine.

Elle dispose également d'un logiciel intégré AGRESSO-Business World (ABW) qui prend en compte la gestion financière. La solution ERP Agresso est le choix idéal pour les organisations B.L.I.N.C (Businesses Living In change) qui ont besoin d'adopter une approche ERP sans avoir à faire de compromis sur leurs aptitudes à répondre aux changements ou sur l'évolution de nouveaux besoins et cela même longtemps après son implémentation.

Dans un souci de maîtriser ses activités la NSIA-TOGO dispose d'un service d'audit interne rattaché directement à la direction générale. Evoluant dans un environnement purement automatisé, l'audit interne adapte sa démarche et ses contrôles en fonction de cet environnement. De ce fait l'auditeur dispose d'un accès sur l'ensemble des logiciels métier dont il a une connaissance bien avancée. Il s'assure également de la régularité et de la conformité du système comptable et financier par rapport aux procédures réglementaires et internes en effectuant des missions de contrôle dans les différents départements automatisés ou non automatisés.

Un système informatique complexe de type PGI influence les pratiques en matière de contrôle financier et peut représenter de graves menaces pour la viabilité économique des audits. L'absence d'une compétence interne par rapport au PGI dans l'équipe d'audit comptable et financière pourrait remettre en cause la qualité des tests et contrôles à mettre en œuvre voire, l'opinion globale sur l'état de la gestion comptable et financière de la NSIA-TOGO.

Cela se justifie par le fait que :

- ces systèmes informatiques sont considérés comme des solutions miracles à cause de leur caractère hautement performant On leur accorde donc une trop grande confiance;
- l'auditeur interne n'a pas toujours la compétence en matière de PGI, les sociétés sont donc obligées de faire appel à des experts ;

- les coûts, le temps pour cette démarche peuvent les en dissuader.

Les conséquences pour l'entreprise seraient :

- les erreurs dans l'émission des transactions financières ;
- la non fiabilité des informations financières ;
- les fraudes ;
- les pertes financières ;
- les risques d'audits (risques de non détection, risques liés au contrôle) ;
- la qualité de l'opinion de l'auditeur sur l'état de la comptabilité et les finances de l'entreprise.

Pour résoudre ce problème l'entreprise peut :

- faire des audits constants afin de certifier l'exactitude et la fiabilité de l'information fournie par son système ;
- organiser des formations à l'attention des utilisateurs à la maîtrise du PGI ;
- faire des jeux de simulations pour s'assurer de la fiabilité des informations traitées dans le PGI ;
- travailler en coopération avec des experts PGI ;
- disposer des logiciels d'audit facilitant le traitement des informations en environnement PGI.

Les auditeurs doivent adopter une démarche d'audit comptable et financier axée sur les risques non seulement à l'activité mais également liés au PGI.

De toutes les solutions possibles, celle qui assure un maximum de garantie, est celle selon laquelle les auditeurs doivent adopter une démarche d'audit comptable et financier axée sur les risques liés non seulement à l'activité mais également au PGI.

Notre étude nous amènera à rechercher quelles sont les incidences de l'existence d'un PGI sur le processus d'audit comptable et financier ?

Afin de répondre à cette question nous essayerons de répondre aux questions spécifiques suivantes :

- qu'est-ce qu'un PGI ?
- quel est le rôle dévolu à l'auditeur lors de l'implantation d'un projet système d'information ?

- quelles sont les incidences du PGI sur ses travaux de planification et de mise en œuvre de l'audit comptable et financier?
- Quels sont les impacts pour l'auditeur interne d'évoluer dans un environnement purement automatisé ?
- Quels sont les outils que l'auditeur interne doit utiliser pour s'assurer d'un contrôle efficace ;

C'est donc pour répondre à ces questions que nous avons choisi pour thème : « Impacts du PGI sur le processus d'audit comptable et financier : cas de la NSIA -TOGO ».

L'objectif principal poursuivi par notre étude est de montrer que la prise en compte du PGI permet de rendre les travaux d'audit comptable et financier plus efficaces principalement lors de la phase de planification et de mise en œuvre des contrôles.

Et plus spécifiquement :

- faire une présentation du PGI ;
- décrire le processus d'audit comptable et financier dans un environnement PGI ;
- décrire le système PGI utilisé par la NSIA ;
- montrer l'impact du PGI sur les travaux d'audit interne dans le processus d'audit comptable et financier ;
- faire une évaluation de leur processus d'audit comptable et financier en présence du PGI ;
- formuler des recommandations qui permettront de renforcer le processus d'audit comptable et financier.

Analyser les impacts du progiciel de gestion intégrée sur le processus d'audit comptable et financier : cas de la NSIA-TOGO présente les intérêts suivants :

- pour NSIA-TOGO, cette étude lui permettra de connaître l'impact de la mise en place d'un PGI mais également les particularités liées à la démarche d'audit comptable et financier en environnement PGI. .
- pour nous managers cette étude nous permettra d'accroître nos connaissances pratiques sur la notion PGI, et connaître au mieux les spécificités en matière d'audit comptable et financier en environnement automatisé couramment utilisés dans les entreprises de nos jours.

Notre étude, comporte deux parties, d'une part un cadre théorique qui porte sur la revue de littérature. Elle comporte trois (3) chapitres. Le premier chapitre traite en grandes lignes de la présentation des progiciels de gestion intégré et des particularités liés à leur implantation ; le second chapitre l'impact des PGI sur le processus d'audit comptable et financier; et dans le troisième chapitre, il s'agira de développer la méthodologie de l'étude.

D'autre part, un cadre pratique de trois (3) chapitres. Le premier chapitre sera consacré à la présentation de la NSIA-TOGO; dans le second nous tenterons de faire une description de la démarche d'audit comptable et financier de NSIA-TOGO. Le troisième chapitre consistera à faire une analyse du processus d'audit comptable et financier de la NSIA-TOGO et proposer des recommandations en vue de l'améliorer.

CESAG - BIBLIOTHEQUE

PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE

Pour améliorer leur système de gestion, beaucoup d'entreprises se sont investies dans l'implémentation des progiciels de gestion intégrée. Comme nous l'avons dit plus haut ceci n'est pas sans risque pour l'entreprise et pour la démarche de l'auditeur. Ils doivent donc s'inscrire dès lors, une démarche de prise en compte de l'environnement PGI.

La première partie de notre étude sera consacrée à la revue des écrits théoriques et comportera trois (3) chapitres, le premier sera consacré aux généralités sur les PGI, le deuxième nous ferons ressortir le rôle dévolu à un auditeur lors de la mise en place d'un PGI et l'impact du PGI sur le processus d'audit comptable et financier à travers une démarche d'audit dans un milieu automatisé puis au dernier chapitre nous montrerons la démarche utilisée pour la rédaction du mémoire.

CESAG - BIBLIOTHEQUE

CHAPITRE 1 : PROGICIELS DE GESTION INTEGREE (PGI)

La mise en place d'un progiciel de gestion intégrée constitue actuellement l'un des fréquents projets d'évolution des systèmes d'information dans les entreprises. Si ces systèmes présentent des avantages indéniables, il faut être conscient de la difficulté de tels projets et des coûts qu'ils génèrent, notamment en phase de fonctionnement.

Au-delà de l'automatisation de leurs activités de back office, les entreprises cherchent à améliorer leurs performances dans d'autres domaines : gestion des relations clients, intégration de la chaîne logistique, supervision de leurs procédés industriels, etc. C'est pour cela qu'elles mettent en œuvre ces nouveaux outils de performance que sont les PGI.

1.1 Présentation des PGI

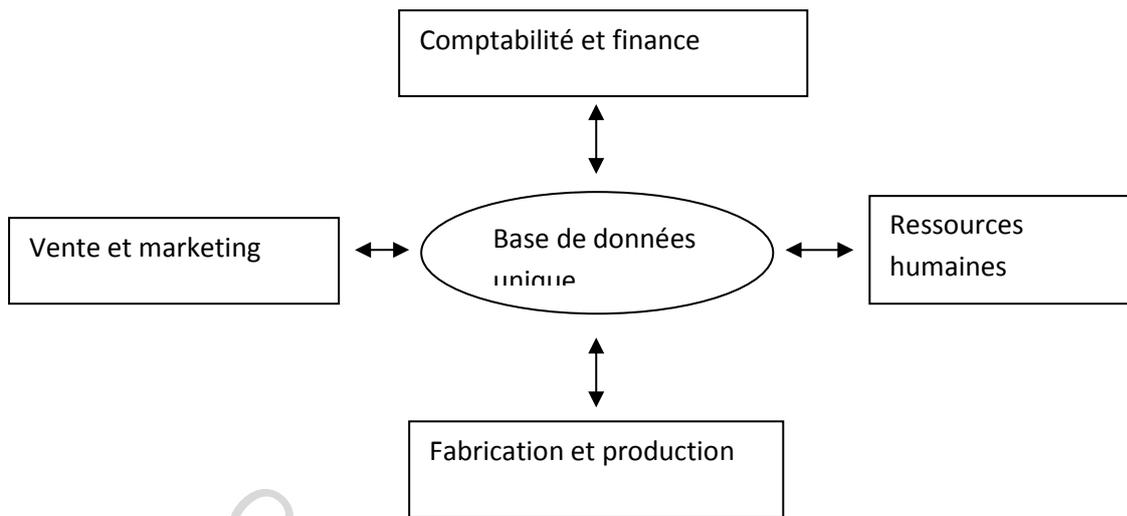
Les PGI ont été créés dans le but d'éviter le travail manuel par l'automatisation des tâches de contrôles.

Selon LEQUEUX (2008 : 41), trois (3) fondements caractérisent les ERP, Leur structure est telle que de nouveaux modules peuvent être implémentés de façon aisée, de plus les modules sont réutilisables dans tous les services ou départements de l'entreprise ou les besoins sont analogues. Enfin les modules sont adaptés à divers environnements de travail c'est-à-dire qu'ils conviennent à des méthodes de gestion différentes et à des règlementations qui varient dans le temps et dans l'espace.

Les PGI sont constitués d'un noyau d'applications de gestion commerciale et de gestion financière.

Les applications annexes concernent par exemple les ressources humaines la Gestion de la Production par Ordinateur (GPAO) etc.

Figure 1:Exemple d'architecture d'un système PGI



Source: Birghrissen & al (2012 : 2).

1.1.1 Définitions du PGI

Plusieurs auteurs ont tenté de donner une définition de L'ERP, ainsi, nous avons retenu celles-ci pour notre étude :

Selon DEIXONNE (2006 : 10), « l'ERP, désigne une application informatique qui permet à une entreprise de gérer et d'optimiser l'ensemble de ses ressources ». Il représente un avantage par rapport aux autres logiciels du fait de sa capacité d'intégration.

L'ERP est défini comme une application informatique paramétrable, modulaire et intégrée, qui vise à fédérer et à optimiser les processus de gestion de l'entreprise en proposant un référentiel unique et s'appuyant sur des règles de gestion standard (REIX, 2005 : 174).

Pour GIARD (2003 : 24), les ERP sont : « des progiciels de gestion intégrés qui visent à gérer de manière efficace l'ensemble des ressources de l'entreprise. Ils proposent une architecture modulaire permettant de composer à la carte un système sur mesure, en s'appuyant sur une base de processus adaptable aux spécificités du pays et de l'entreprise ».

Un PGI combine la fonctionnalité de différents programmes de gestion en un seul, en se basant sur une seule base de données centralisée.

Le PGI, est donc un logiciel qui permet de gérer l'ensemble des processus d'une entreprise, en intégrant l'ensemble des fonctions comme la gestion des ressources humaines, la gestion

comptable et financière , la relation client, les achats , la gestion des stocks , la distribution, l'approvisionnement, le commerce électronique. Le PGI induit généralement une réponse rapide (time to market) aux besoins des entreprises.

1.1.2 Bénéfices fonctionnels attendus d'un PGI

Les entreprises attendent de l'implantation d'un PGI des bénéfices qui contribueront à un meilleur service pour le client final de l'entreprise.

Dans le tableau qui suit, nous présenterons des bénéfices qu'on peut attendre de manière non exhaustive des PGI.

Tableau 1: Exemples de bénéfices fonctionnels attendus d'un ERP

Fonctionnalité	Bénéfice
Prix en temps réels sur les commandes clients	Réduction des erreurs de prix et des efforts manuels
Identification physique automatique des produits à livrer	Réduction des erreurs, élimination de l'identification manuelle des produits
Possibilité d'annuler ou d'inverser une expédition avant facturation	Gain de temps et d'effort pour procéder aux multiples opérations nécessaires
Disponibilité d'un suivi de commande client, de la cotation à la facturation	Possibilité multiples de recherche et de suivi à n'importe quel moment
Visibilité sur inventaire de fabrication pour planifier les commandes clients	Réduction de temps et d'effort pour s'engager avec un client
Définition de critères client spécifiques pour expédier une révision de produit	Assurance du traitement intégral de la demande spécifique d'un client

Source : TOMAS (2007 : 13).

Il en ressort que la mise en place d'un PGI est source de réduction d'erreurs dans la gestion des activités au sein de l'entreprise. Il s'imposera aux acteurs de l'entreprise de définir les règles de gestion qu'ils veulent partager et elle devra impliquer une rigueur, avec une information contrôlée à la source. Il est impératif pour les dirigeants de tenir compte des contraintes liées à ce type de systèmes.

1.1.3 Caractéristiques d'un PGI

Selon Tomas (2007 : 12) le concept d'ERP part d'un constat relativement simple selon lequel « la somme des optima est parfois inférieure à l'optimum de la somme ». En d'autres termes, l'apport d'un ERP est toujours bien supérieur à la somme des apports de chacun des modules qui le composent. Cela pourrait se résumer par l'expression simple et bien connue, « l'union fait la force ». Pour être intégré, un progiciel de gestion doit principalement :

- émaner d'un concepteur unique ;
- garantir à l'utilisateur l'unicité d'information assurée par la disponibilité de l'intégralité de la structure de la base de données à partir de chacun des modules, même pris individuellement ;
- reposer sur une mise à jour en temps réel des informations modifiées dans tous les modules affectés ;
- fournir des pistes d'audit basées sur la garantie d'une totale traçabilité des opérations de gestion ;
- couvrir soit une fonction (ou filière) de gestion, soit la totalité du système d'information de l'entreprise.

Le PGI est en fait un ensemble de modules fonctionnels intégrés autour d'une base de données unique. D'ailleurs, ce qui distingue un PGI des progiciels sectorisés est la présence des différents modules couvrant la totalité des besoins d'une entreprise « depuis le commercial, la production, la logistique, la finance, les ressources humaines, le service après-vente, tous les domaines sont présents et avec un niveau de complétude équivalent » (DEIXONNE, 2006 : 10).

Une autre différence avec les progiciels spécialisés consiste dans la prise en compte automatique des dépendances qui existent entre les traitements au niveau de ces différents domaines. Cette caractéristique est souvent le résultat de l'utilisation d'une base de données unique (DEIXONNE, 2008 : 10).

En effet, avant le PGI, on passait beaucoup de temps à répéter les mêmes tâches et à entrer la même information dans différents programmes.

Cela posait certains problèmes :

- le fait d'entrer la même information à répétition constitue une perte de temps ;
- les erreurs de saisie sont fort probables et donc l'information peut paraître différente d'un programme à un autre ;
- l'information qui provient d'applications très différentes et non reliées peut être incohérente. par conséquent, toute tentative d'analyser cette information est vouée à l'échec.

Cependant, avec un ensemble PGI intégré, on n'a qu'à entrer une seule fois une version unique de l'information, pour que celle-ci soit ensuite diffusée dans toutes les sections de l'entreprise où elle est requise. Ainsi, tous les employés qui se servent de l'application et tous

Les dirigeants qui prennent des décisions pour l'entreprise voient la même version de la réalité, en temps réel et en tout temps.

1.1.4 Fonctionnement des PGI

L'installation des PGI dans une entreprise lui confère généralement plusieurs atouts liés au fonctionnement du PGI. En priorité nous avons la comptabilité générale et la gestion budgétaire, la comptabilité client, la comptabilité fournisseur. Elles génèrent des états à partir des données produites tout autour par les modules commerciaux, de production, de logistique, de ressources humaines et bien d'autres encore. Il est de bon ton de signaler l'existence de répertoires d'adresses et d'une messagerie électronique.

1.1.4.1 Les domaines de gestion couvertes par un PGI

Le PGI est composé de différents modules qui couvrent l'ensemble des besoins d'une entreprise industrielle et commerciale (DEIXONNE, 2008 : 10).

Les différents domaines couverts généralement par un PGI appartiennent soit au back office ou au front office. Selon LEQUEUX (2008 : 57), ils sont les suivants :

- gestion comptable et financière;
- contrôle de gestion ;
- gestion de la production (MRP=Manufacturing Ressource Planning) ;
- gestion des achats, politique d'approvisionnement, gestion des stocks ;

- administration des ventes, facturation, marketing (CRM= Customer Relationship Management) ;
- logistique, distribution, livraison (SCM= Supply Chain Management) ;
- ressource humaine.

1.1.4.2 Les particularités des PGI

Le PGI comme défini plus haut regroupe un certains nombres de modules intégrés autour d'une base de données unique et avec un niveau de complétude équivalent. C'est ce qui d'ailleurs fait sa différence par rapport aux autres types de progiciels (DEIXONNE, 2006 :10).

1.1.4.2.1 Capacité d'intégration

Selon wikipédia le terme intégration désigne la conception et la réalisation d'un système d'information intégré par la mise en relation (interfaçage) de différents logiciels ou matériels existants. C'est cette technologie nouvelle qui distingue le PGI des autres applications spécifiques, chacun des modules du PGI fonctionne automatiquement tout en préservant les dépendances qui existent entre les traitements au niveau des autres modules. L'avantage qui en découle est la réduction du temps de saisie des données, l'amélioration de la qualité de l'information et optimisation du coût de maintenance de plusieurs logiciels.

1.1.4.2.2 Automatisation des traitements

Avant l'intégration des processus d'une entreprise, chaque fonction avait son propre système. Pour faire le lien entre ces différents systèmes, les situations suivantes se produisent :

- double voire triple saisie de la même information dans les systèmes d'informations distincts ;
- au mieux, l'entreprise faisait développer des interfaces informatiques entre différents logiciels.

Ces dysfonctionnements entraînent des Conséquences néfastes, en cas de double saisie on constatait un nombre élevé d'erreurs et d'incohérences entre les différents systèmes d'information .En cas d'interface entre les différents logiciels, la mise à jour ne se faisait pas en temps réel. Des déperditions de données survenaient parfois, du fait d'un « plantage » informatique au moment du transfert de données. Des erreurs humaines survenaient aussi

régulièrement (transfert du mauvais fichier, doublons dus à deux transferts successifs malencontreux...) (DEIXONNE, 2006 : 11).

1.2 Difficultés liées de l'implantation d'un PGI

Si les entreprises décident de la mise en œuvre d'un PGI c'est essentiellement à cause de leurs potentialités. Néanmoins leur mise en œuvre n'est pas sans difficultés. Certaines entreprises nous l'aurons vu on bien réussi leur implantation alors que d'autres se sont arrêtées en cours ou n'ont pas réussi. D'ailleurs, on a plusieurs cas d'entreprises qui ont échoué à la mise en place d'un ERP (DAVENPORT, 1998 : 17). Parmi ces entreprises, on trouve Dell Computer et Dow Chemical.

1.2.1 Les problèmes relatifs à l'intégration

Il s'agit du problème d'adaptation du PGI à la plateforme existante, les entreprises trouvent des difficultés à intégrer le progiciel aux systèmes existants, aux bases de données existantes et aux systèmes de communications spécifiques à chaque entreprise (MARKUS & al, 2000 : 8).

Certaines entreprises décident de garder quelques anciennes applications qui répondent à des besoins que le PGI n'a pas pu satisfaire. Ces applications doivent donc être interfacées avec celle du PGI, chose qui n'est pas facile et qui peut entraîner des charges financières lourdes.

1.2.2 La modification du progiciel

Les analystes déconseillent la modification du progiciel. D'ailleurs, très souvent les éditeurs refusent de faire des changements à cause des coûts élevés engendrés par les développements spécifiques et leur maintenance. (MARKUS & AL, 2000 : 8).

1.2.3 La résistance au changement exprimée par le personnel

La mise en œuvre d'un PGI est source de changement organisationnel, le personnel aura une certaine résistance face au nouveau système. Cette résistance au changement peut constituer l'élément clé de l'échec de la mise en place du PGI et elle est essentiellement due à ce que les utilisateurs sont souvent mal préparés à cette tâche (GOWIGATI, 2001 : 1).

1.2.4 Le manque de compétences

Pour les besoins de mise en place et de compétence en matière de PGI les projets ERP demandent des expertises importantes d'origine souvent externe à l'entreprise. Elle doit avoir recours à des spécialistes. Néanmoins l'on peut intégrer, à l'équipe projet des compétences aussi bien internes, qu'externes à l'entreprise. Les entreprises ne devraient pas miser toujours sur les consultants cela crée une dépendance et des charges financières supplémentaires.

Conclusion du chapitre 1

Ce premier chapitre a permis d'avoir des notions élémentaires par rapport aux progiciels de gestion intégré, leur généralité, leur présentation ainsi que leur mode de fonctionnement et spécificité. Nous avons également abordé l'aspect difficultés et facteurs clés de succès de la mise œuvre du PGI.

Il est donc très important pour une entreprise d'analyser tous les points essentiels du projet PGI avant de s'y lancer. Il y va de la survie du système d'information de l'entreprise toute entière.

CHAPITRE 2 : IMPACTS DES PGI SUR LE PROCESSUS D'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER

L'essentiel d'une mission d'audit consiste à examiner les composants de l'organisation et les conditions de fonctionnement d'une activité déterminée, pour les comprendre et identifier les risques et opportunités qu'ils recèlent. (LEMANT, 1995 : 19)

Les étapes d'une mission d'audit en règles générale ne changent pas mais en fonction de certaines contraintes environnementale, certaines particularités se glissent à certain niveau de leur exécution.

A travers ce chapitre nous allons présenter le rôle d'un auditeur lors de l'implémentation d'un PGI, la conduite d'une mission d'audit comptable et financier dans un environnement PGI, et des outils dont les auditeurs doivent se munir pour la réussite de leur mission.

2.1 Rôle de l'auditeur dans l'implémentation d'un PGI

L'implantation des PGI est de plus en plus courante dans les organisations. Bien que les bénéfices accompagnent généralement ces solutions, les risques potentiels sont à l'avenant. Plusieurs projets ont été abandonnés ou ont entraîné des conséquences graves pour les organisations ayant amorcé ces initiatives (BERNARD et al, 2002 : 1).

Il est donc primordial pour les entreprises, de s'assurer avant, pendant et après l'implémentation du PGI de la fiabilité du système par un expert du domaine.

Pour mener à bien cette mission, l'auditeur doit faire le choix d'une norme et d'un standard correspondant au domaine audité, puis il définit ses objectifs d'audit et enfin il décide d'une approche méthodologique.

Rappelons qu'à chaque phase l'auditeur intervient pour effectuer une revue et approuver le respect des démarches.

Tableau 2: Rôle de l'auditeur au cours du processus de gestion d'un projet d'implantation d'un système d'information.

Phases	Rôle de l'auditeur
Etude de faisabilité	<ul style="list-style-type: none"> • l'auditeur devra examiner la documentation relative aux analyses des besoins initiaux ; • il faudra passer en revue la stratégie d'atténuation des risques. demander si un existant du système aurait pu fournir une solution alternative ; • vérifier également que le projet a reçu l'approbation formelle de gestion avant de continuer dans la phase suivante ; • obtenir une liste des exigences détaillées. La précision des exigences peut être vérifiée par une combinaison de l'examen de bureau de la documentation et des entrevues avec le personnel approprié ; • la phase de définition des exigences crée une sortie de facteurs de réussite détaillés et doit être incorporées dans les spécifications de test d'acceptation.
Définition des besoins	<ul style="list-style-type: none"> • vérifier que les plans de projet et les coûts estimés ont reçu l'approbation appropriée d'exécution ; • examiner les bases du logiciel et de conception des organigrammes, l'intégrité de la conception de chaque transaction de données doit être vérifiée au cours de l'examen de la conception, il faut vérifier que les traitements et les commandes de sorties et d'entrées sont incorporées dans le système. Les utilisateurs peuvent donner un aperçu de l'efficacité de la conception.
Architecture ou sélection	<ul style="list-style-type: none"> • il est important que les besoins des utilisateurs de puissance soient mis en œuvre au cours de la phase de conception. Cette phase peut inclure des fonctions spéciales, mise en page de l'écran, et présentation du rapport ; • donner un intérêt particulier dans la journalisation des transactions du système de traçabilité à un utilisateur; • rechercher des preuves qu'un processus de contrôle de qualité est utilisé au cours des activités de conception du logiciel.
Configuration ou développement	<ul style="list-style-type: none"> • vérifier que le contrôle de qualité du processus a été utilisé pour développer un programme informatique efficace ; • s'assurer que tous les mécanismes de contrôle interne sont présents dans le programme fini. les programmes ont fait l'objet de débogage avec des tests formels ; • obtenir des preuves à partir des résultats de test qui sont prévus pour fournir l'assurance d'un système d'intégrité ; • vérifier que l'utilisateur a accepté le programme informatique fini. et

	<p>enfin, que la direction ait accordé une approbation formelle pour le logiciel à mettre en œuvre.</p>
Implémentation	<ul style="list-style-type: none"> • s'assurer que le système soit installé et pleinement opérationnel d'ici la phase de mise en œuvre ; • vérifier que le personnel utilisateur a été formé pour remplir leurs rôles ; • s'assurer que le système a terminé les tests d'acceptation d'utilisateur. Un calendrier d'exploitation de la production devrait maintenant être en cours d'utilisation. • s'assurer que système a subi un processus de certification technique ; • vérifier que les procédures de contrôle de qualités appropriées ont été exécutées à l'appui de ces objectifs ; • vérifier que l'approbation formelle de gestion était obtenue avant que le système soit mis en production. les lacunes dans l'approbation de gestion doivent être signalées au comité d'audit ou la supervision du projet.
Post implémentation	<ul style="list-style-type: none"> • s'assurer de la satisfaction globale des utilisateurs avec le système ; • examiner les preuves indiquant qu'un processus diligent de support et de maintenance est en cours d'utilisation ; • examiner les journaux d'audit du système et les comparer à des rapports opérationnels ; • s'assurer qu'un processus de réponse aux incidents et de changement de contrôle devrait être utilisé ; • inclure des changements dans la loi de réglementation régissant les contrôles internes minimaux acceptables ; • s'assurer que les informations dans les bases de données et sur les bandes de sauvegarde soient stockées sous forme cryptée. la perte de données non chiffrées sera bientôt passible de peines sévères.
Disposition	<ul style="list-style-type: none"> • s'assurer de l'existence de preuve pour documenter le processus d'immersion et les dossiers disponibles sur les avant cessions. l'objectif est de déterminer si le processus a été correctement suivi ; • vérifier les balises d'actifs et les dossiers financiers qui aideront à déterminer la vérité ; • vérifier les plans pour préserver les anciennes données ; • chercher des preuves que les médias ont été correctement filtrés avant d'être éliminés.

Sources : Nous-mêmes à partir de CANNON (2008 : 271-356).

2.2 Démarche d'audit comptable et financier dans un environnement PGI

Selon OBERT & al (2009 : 417), une mission d'audit financier « à pour objectif de permettre à l'auditeur d'exprimer une opinion selon laquelle les états financiers ont été établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément à un référentiel comptable identifié ».

Pour parler de l'audit des systèmes d'information selon ISACA, (2011 : 55) « l'audit est un processus systématique par lequel une équipe ou une personne qualifiée et indépendante obtient et évalue objectivement les preuves liées aux assertions sur le processus, dans le but de former une opinion sur le sujet et faire rapport sur la mesure dans laquelle l'affirmation est conforme à un ensemble déterminé de normes. »

Le rôle dévolu à l'audit comptable et financier est d'inventorier, d'analyser, de tester et de préconiser. (THORIN, 1993 : 8).

Ainsi, auditer dans un environnement PGI revient à effectuer une mission d'audit dans un environnement automatisé. La méthodologie appropriée serait celle de l'audit des systèmes d'informations tels que prévu par les normes de l'ISACA.

Selon IFACI (2009 : 26), la norme 2110 A2, « l'audit interne doit évaluer si la gouvernance des systèmes d'informations de l'organisation soutient et supporte la stratégie et les objectifs de l'organisation.»

Ceci dans l'optique de donner une opinion sur les comptes dans le cadre d'un risque d'audit minimum, c'est-à-dire faible ou raisonnable (TSAPI, 2009 : 128).

En effet, l'audit financier et comptable s'intéresse aux actions ayant une incidence sur la préservation du patrimoine, les saisies, les traitements comptables et l'information financière publiée par l'entreprise. L'action de l'auditeur interne concerne, entre autre, l'appréciation de l'évaluation du contrôle interne comptable mise en place par l'entreprise dans le but de se prononcer sur la fiabilité, la régularité et la sincérité de l'information comptable et financière produite par l'entreprise.

Selon CANNON (2008 : 115), 10 étapes entrent en jeu lors du processus d'audit des systèmes d'information. Nous les classerons dans les 3 phases tel que détaillé dans le tableau ci-après.

Tableau 3: les 10 étapes du processus d'audit des systèmes d'information.

Phases	Etapes
Préparation	- approuver la charte de vérification ou la lettre d'engagement ;
	- planification de l'audit ;
	- procéder à une évaluation des risques ;
	- déterminer si un audit est possible ;
Réalisation	- réalisation de l'audit proprement dit ;
	- rassembler des preuves ;
	- effectuer des tests de vérification ;
	- analyser les résultats ;
Conclusion	- communication des résultats;
	- mener des activités de suivi.

Source : Nous – même à partir de Cannon (2008 : 115)

2.2.1 La phase de préparation

C'est la phase initiale à toute mission d'audit, et elle requiert des auditeurs une forte capacité de lecture, d'attention et d'apprentissage (RENARD, 2010 : 214).

Il en ressort que tout audit doit résulter d'une étude préalable, elle-même étayée par une reconnaissance du domaine audité.

2.2.1.1 Prise de connaissance de l'environnement PGI

Selon CANNON (2008 : 119), il s'agit ici de prendre connaissance de l'entité à auditer, en vue de planifier le projet d'audit spécifique à la mission ; pour ce faire l'auditeur devra acquérir une compréhension de l'entité, son but, et les contraintes potentiels à l'audit. Il s'agira d'orienter son questionnaire de prise de connaissance sur les données pour acquérir les informations sur :

- connaissance de l'activité ;
- les objectifs stratégiques de la structure et la direction informatique (organisation des SI et de son plan, définir les objectifs et but des SI) ;
- objectifs financiers ;
- objectifs opérationnels.

De plus l'auditeur devra recueillir des informations concernant les caractéristiques du progiciel de gestion intégré utilisé par l'entreprise. L'auditeur doit donc s'assurer que les principes liés à la sécurité des actifs, à la fiabilité des informations, au respect des règles et directives liées à l'optimisation des ressources sont respectées. Il faudra préciser de façon concrète la manière dont les auditeurs réaliseront un certains types de diligences (CNCC, 2003 : 97).

Au sortie de cette phase l'auditeur doit avoir identifié les principaux objectifs de l'entité, évaluer l'environnement de contrôle et l'environnement informatique.

2.2.1.2 Prise en compte de nouveaux risques inhérents

Selon la CNCC (2003 : 45), la nature des risques dans un environnement informatique est liée aux spécificités suivantes :

- le manque de trace matérielle justifiant les opérations qui entraîne un risque plus important de non détection des erreurs contenues dans les programmes d'application ou les logiciels d'exploitation ;
- l'uniformité du traitement des opérations qui permet d'éliminer quasiment toutes les erreurs humaines, en revanche, les erreurs de programmation peuvent entraîner un traitement incorrect de toutes les opérations ;
- la séparation insuffisante des tâches qui résulte souvent de la centralisation des contrôles ;
- le risque d'erreur et d'irrégularité qui peut provenir :
 - d'erreurs humaines dans la conception, la maintenance et la mise en œuvre plus importante que dans un système manuel ;
 - d'utilisateurs non autorisés qui acceptent, modifient, suppriment des données sans trace visible ;
- l'utilisation d'un PGI entraîne généralement des risques inhérents élevés justifiés par :
 - leur extrême flexibilité et complexité ;
 - la multiplicité des systèmes en intégration ;
 - la multiplicité des utilisateurs.

L'évaluation des risques est une étape qui a pour objet d'appréhender au mieux les incertitudes qui concernent une activité. En effet elle vise à affecter des valeurs aux risques identifiés en fonction de l'impact et de la probabilité d'occurrence. La probabilité

d'occurrence peut provenir des facteurs internes ou externes alors que l'impact peut être financier, d'image ou matériel (BAPST & al, 2002 : 31).

Selon ISACA (2013 : 56), la vérification en fonction du risque est une démarche axée sur le risque dans le but d'évaluer les risques et aider l'auditeur à faire soit des tests de corroboration ou des tests de conformité.

2.2.1.2.1 Gestion des habilitations

Les habilitations sont les autorisations à réaliser des actions (consultation, création, modification, suppression...) sur des éléments du Système Informatique (matériel, logiciel, donnée, etc.) (Forum des compétences, 2010 : 8).

La gestion du PGI conduit à regrouper au sein d'une même application de nombreuses fonctionnalités, qui auparavant pouvaient être réparties entre plusieurs systèmes. Par exemple, la gestion du cycle achats peut intégrer les fonctionnalités suivantes :

- le référencement fournisseurs ;
- la passation des commandes ;
- la vérification des bons de livraison ;
- le rapprochement facture ;
- le paiement.

La gestion des habilitations, élément essentiel de la sécurité logique, permet généralement de définir des profils utilisateurs types. Il convient de prendre connaissance :

- de la manière dont la gestion des habilitations ont été réalisée, car certaines entreprises ont pu par défaut accorder les mêmes droits d'accès à l'ensemble des utilisateurs ;
- de la documentation communiquée par l'éditeur.

Il est également nécessaire de vérifier les paramètres généraux de sécurité, leur absence étant considérée comme une faiblesse générale du système d'information :

- la gestion des mots de passe (longueur, fréquence de renouvellement...) ;
- la protection du poste de l'utilisateur (le blocage en cas de tentatives de connexion, la déconnexion automatique passé un certain délai sans utilisation), l'historique des opérations effectuées par les utilisateurs.

2.2.1.2.2 Le paramétrage

Avant d'analyser le paramétrage d'un PGI, il est nécessaire de connaître les conditions dans lesquelles il a été installé et s'il a fait l'objet d'éventuelles adaptations :

Selon BRZEZINSKI (2007 :26), toute revue de paramétrage devrait débiter par :

- une identification des tables ;
- une revue des procédures et fréquences des mises à jour ;
- une vérification du code (séparation données/traitements).

Pour apprécier si le PGI est conformément paramétrée il convient d'étudier :

- les fiches d'incidents tenus par l'exploitation informatique ou par les utilisateurs ;
- le dossier d'exploitation de l'application pour apprécier l'existence de points de reprise en cas d'incident ;
- les procédures utilisateurs pour le recyclage des anomalies ;
- le planning d'exploitation pour apprécier si une attention particulière est donnée à l'application.

2.2.1.3 Prise en compte de l'environnement PGI dans le plan de mission

La prise en compte de l'environnement automatisé PGI dans le plan de mission s'effectuera sur la base des informations recueillies lors des étapes précédentes, c'est-à-dire lors de la prise de connaissance de l'entité, celle de la prise en compte des risques et de la description du système d'information de l'entreprise.

Selon la norme 1210-A3 in IFACI (2012 : 36), les auditeurs internes doivent posséder une connaissance suffisante des principaux risques et contrôles relatifs aux technologies de l'information, et des techniques d'audit informatisées susceptibles d'être mise en œuvre dans le cadre des travaux qui leur sont confiés.

Toutefois, tous les auditeurs, ne sont pas censés posséder l'expertise d'un auditeur dont la responsabilité première est l'audit informatique.

Si des compétences particulières sont requises, l'auditeur interne peut demander l'assistance d'un professionnel possédant ces compétences ; il peut s'agir d'un collaborateur ou d'un spécialiste externe. Dépendamment de la taille de l'entreprise, elle pourrait s'offrir les services d'auditeur des systèmes d'information dans son équipe d'audit interne.

2.2.1.4 Les objectifs de contrôle dans un environnement PGI

L'évaluation des contrôles par l'auditeur se fait généralement par référence aux objectifs du contrôle. Nous allons étudier, dans ce qui suit, l'évolution de ces objectifs dans le cadre d'un milieu informatisé.

2.2.1.4.1 La validité des transactions

Il est à noter que seulement les transactions valides et autorisées par la direction soient saisies dans le système (CNCC, 2003 : 60).

Les contrôles sur la validité et l'autorisation sont importants pour la prévention contre les fraudes qui peuvent survenir suite à la saisie et au traitement de transactions non autorisées. Les procédures d'autorisation sont similaires à celles d'un système non informatisé toutefois, les procédures dans le cadre informatisé peuvent présenter les différences suivantes :

- L'autorisation des données se fait, souvent, lors de la saisie dans le système (ou aussi, dans certains cas, après avoir effectué les contrôles d'exhaustivité et d'exactitude des inputs et des mises à jour) et non lors de l'utilisation des outputs correspondants. Dans ce cas, il est important de s'assurer que l'autorisation demeure valable et que des changements ne peuvent pas être apportés durant les traitements subséquents ;
- l'autorisation des données peut être gérée par exception. En effet, c'est l'ordinateur qui identifie et rapporte les éléments identifiés et nécessitant une autorisation manuelle. Dans ce cas, l'attention est focalisée sur les éléments importants susceptibles d'être incorrectes améliorant ainsi l'efficacité et l'efficience des contrôles manuels.

2.2.1.4.2 Exhaustivité des inputs

Selon la CNCC (2003 : 60), le contrôle de l'exhaustivité, qui est l'un des contrôles les plus fondamentaux, est nécessaire afin de s'assurer que chaque transaction a été introduite dans le système pour traitement.

En outre, les contrôles de l'exhaustivité consistent à s'assurer que :

- toutes les transactions rejetées sont rapportées et suivies ;
- chaque transaction est saisie une seule fois ;

- les transactions doublement saisies sont identifiées et rapportées.

En outre, le fichier des numéros manquants ou doubles devrait être protégé contre toute modification non autorisée.

2.2.1.4.3 Exactitude des inputs

L'exactitude des inputs consiste à s'assurer que chaque transaction, y compris celle générée automatiquement par les systèmes, est enregistrée pour son montant correct, dans le compte approprié et à temps.

Le contrôle de l'exactitude se rattache aux données de la transaction traitée. Par contre le contrôle de l'exhaustivité se limite à savoir, uniquement, si la transaction a été traitée ou pas.

Le contrôle de l'exactitude devrait englober toutes les données importantes que ce soit des données financières (exemple : quantité, prix, taux de remise, etc.) ou des données de référence (exemple : numéro du compte, date de l'opération, les indicateurs du type de la transaction, etc.).

L'appréciation des contrôles de l'exactitude se fait par référence aux éléments de données jugés importants (CNCC, 2003 : 61).

Il existe plusieurs techniques qui peuvent être utilisées pour contrôler l'exactitude des inputs. Nous en citons, à titre d'exemple, les suivantes :

- le rapprochement automatique avec les données déjà saisies et traitées : il s'agit de la même technique détaillée ci-dessus. toutefois, l'action devrait être focalisée sur les données composant la transaction et non uniquement sur l'existence de la transaction ;
- le contrôle de la vraisemblance : il s'agit, par exemple, de tester si les données saisies figurent dans une limite prédéfinie. les données n'obéissant pas à cette limite ne sont pas nécessairement des données erronées mais sont douteuses et elles nécessitent des investigations supplémentaires.

2.2.1.4.4 L'intégrité des données

Il s'agit des contrôles permettant d'assurer que les changements apportés aux données sont autorisés, exhaustifs et exacts.

Selon la CNCC (2003 : 62), les contrôles d'intégrité sont requis aussi bien pour les données des transactions que pour les fichiers de données permanentes et semi permanentes. Ils sont désignés pour assurer que les données sont à jour et que les éléments inhabituels nécessitant une action sont identifiés ; les données conservées dans les fichiers ne peuvent être changées autrement que par les cycles de traitements normaux et contrôlés.

Les techniques les plus utilisées pour contrôler et maintenir l'intégrité des données sont les suivantes :

- la réconciliation des totaux des fichiers : cette réconciliation peut se faire d'une façon manuelle ou par le système ;
- les rapports d'exception : cette technique implique que le système informatique examine les données du fichier et rapporte sur les éléments qui semblent incorrects ou hors date.

2.2.1.4.5 L'exhaustivité des mises à jour

Le contrôle de l'exhaustivité des mises à jour est désigné pour s'assurer que toutes les données saisies et acceptées par l'ordinateur ont mis à jour les fichiers correspondants (CNCC 2003 : 63).

Les contrôles sur l'exhaustivité des inputs peuvent être applicables pour contrôler l'exhaustivité des mises à jour.

Toutefois, d'autres techniques propres existent dont, notamment, la réconciliation manuelle ou automatisée du total des éléments acceptés.

2.2.1.4.6 L'exactitude des mises à jour

Lorsque les fichiers informatiques sont mis à jour, des contrôles sont nécessaires afin de s'assurer que la nouvelle entrée est correctement traitée et a correctement mis à jour les bons fichiers.

Parmi les techniques utilisées pour s'assurer de l'exactitude des mises à jour, nous citons : le rapprochement avec des données antérieures. Cette méthode est communément utilisée pour s'assurer de l'exactitude des modifications du fichier des données permanentes (CNCC 2003 : 64).

2.2.1.4.7 Limitation d'accès aux actifs et aux enregistrements

Le poste de travail, permet à tout utilisateur en possession des connaissances suffisantes d'accéder aux données, aux applications, aux programmes et aux fichiers ainsi l'utilisation très répandue de réseaux de télécommunication avec des systèmes externes rendent nécessaire le contrôle de l'accès aux données et ressources de l'entreprise (CLUSIF, 2005).

Les contrôles d'accès visent, ainsi, à :

- protéger contre les changements non autorisés de données ;
- assurer la confidentialité des données ;
- protéger les actifs physiques tels que la trésorerie et les stocks.

Enfin, il convient de préciser que ces objectifs de contrôle peuvent être regroupés selon les objectifs de contrôle classiques d'exhaustivité, d'exactitude, de validité et d'accès limité comme précisé dans le tableau suivant :

Tableau 4: les objectifs du contrôle classique.

Points de contrôle	Exhaustivité	Exactitude	Validité	Accès limité
La validité des transactions				
L'exhaustivité des inputs				
L'exactitude des inputs				
L'intégrité des données				
L'exhaustivité des mises à jour				
L'exactitude des mises à jour				
Limitation d'accès aux actifs et aux enregistrements				

Source : nous même à partir de la (CNCC, 2003 : 60-65)

Pour effectuer une mission d'audit des SI la méthode préconisée est l'approche basée sur les risques car cette approche aide efficacement l'auditeur en déterminant la nature et la portée des tests.

La figure ci-dessous présente la démarche de l'audit des systèmes d'informations axée sur les risques.

Figure 2: démarche axée sur les risques.

<p style="text-align: center;">Recueillir des renseignements et planifier</p> <ul style="list-style-type: none">• Connaissance de l'entreprise et du secteur d'activité• Résultats d'audit de l'année précédente• Information financière récente
<p style="text-align: center;">Comprendre les contrôles interne</p> <ul style="list-style-type: none">• Environnement de contrôle• Procédures de contrôle• Etablissement d'une équation du risque total• Evaluation du risque d'échec des contrôles• Evaluation du risque de non détection
<p style="text-align: center;">Effectuer des tests de conformité</p> <ul style="list-style-type: none">• Identifier les contrôles clés qui doivent faire l'objet de tests• Effectuer des tests sur la fiabilité, la prévention des risques et le respect des politiques et procédures de l'organisation
<p style="text-align: center;">Effectuer les tests de corroboration</p> <ul style="list-style-type: none">• Procédures analytiques• Tests détaillés sur le solde des comptes• Autres procédures d'audit de corroboration
<p style="text-align: center;">Conclure l'audit</p> <ul style="list-style-type: none">• Créer des recommandations• Rédiger le rapport d'audit

Source : nous même selon ISACA, (2013 : 55)

Précisons qu'il existe plusieurs méthodes d'évaluation des risques liés aux systèmes d'information. Nous pouvons citer entre autre la méthode MEHARI, la méthode EBIOS, la méthode OCTAVE.

2.2.2 Réalisation de l'audit proprement dit

« La phase de réalisation de la mission est une phase primordiale qui a pour objectif de fournir aux auditeurs des preuves concernant les points faibles présumés et surtout les dysfonctionnements de l'organisation ou des systèmes visités pouvant ainsi mesurer l'impact des conséquences» (LY, 2005 : 72).

Les auditeurs doivent identifier, analyser, évaluer et documenter les informations nécessaires pour atteindre les objectifs de la mission.

A ce niveau il s'agira d'effectuer l'audit réel. L'auditeur aura besoin de s'assurer qu'il dispose du personnel approprié, s'assurer du contrôle de qualité de l'audit, de définir les moyens communications des entités auditées, effectuer des prélèvements de données appropriée, et examiner les contrôles existants (CANNON, 2008 : 129).

Pour recueillir des données utiles, l'auditeur utilise une combinaison de techniques, tels que l'interview, l'observation physique, des sondages, des enquêtes mais généralement en environnement automatisé, on a : les Techniques d'Audit Assistées par Ordinateur (TAAO), c'est une technique d'audit qui effectue un travail fabuleux dans le contrôle des paramètres de configuration, les paramètres du compte d'utilisateur, les journaux système et d'autres détails.

Chaque technique à ses avantages et ses inconvénients. Par exemple, les enquêtes offrent un avantage de temps, mais présentent les inconvénients d'incompatibilité et une réponse limitée. Une enquête ne peut pas détecter des gestes tels que l'hésitation, la surprise, ou de l'agitation.

Un auditeur peut observer un audité lors d'une interview et se poser des questions d'approfondissement supplémentaires sur la base de la réponse de l'entité contrôlée.

Les interviews consomment plus de temps mais permettent de recueillir des informations supplémentaires.

2.2.2.1 Rassembler des preuves dans un environnement automatisé

Tout bon auditeur comprend la nécessité de recueillir des preuves tangibles et fiables. Les conclusions de l'auditeur doivent être basées sur des informations crédibles (CANNON ,2008 : 140).

Ce sera donc des éléments de preuve factuels qui viendront appuyer les déclarations de l'auditeur.

Une preuve est constituée de n'importe quel renseignement utilisé par l'auditeur pour déterminer si l'entité ou les données vérifiées respectent les critères ou les objectifs établis (ISACA ,2013 : 59).

Selon la norme 1205-2, ISACA, Il faut que l'auditeur obtienne des éléments probants adéquats et suffisants, dont :

- les procédures telles qu'exécutées ;

- les résultats des procédures exécutées ;
- les documents sources (format électronique ou papier), des dossiers et des informations corroborantes utilisées pour appuyer la mission ;
- les résultats et conclusions de la mission ;
- les documents démontrant que le travail a été effectué et est conforme aux lois, réglementations et politiques en vigueur.

Préparer la documentation, qui doit être :

- conservée et disponible pendant un délai et sous un format conformes aux politiques de l'organisation d'audit ou d'assurance et aux normes professionnelles, lois et réglementations pertinentes;
- protégée contre toute divulgation ou modification non autorisée pendant toute la durée de sa préparation et sa conservation ;
- supprimée correctement à la fin de la période de conservation.

Considérer la suffisance des éléments probants pour étayer le niveau évalué de risque de contrôle lors de l'obtention d'éléments probants à partir d'un test des contrôles.

- identifier, vérifier et cataloguer correctement les éléments probants ;
- prendre en considération des propriétés telles que la source, la nature (par ex., écrite, orale, visuelle, électronique) et l'authenticité (par ex., signatures numériques et manuelles, tampons) des éléments probants lors de l'évaluation de la fiabilité ;
- prendre en considération les moyens les plus économiques et rapides de collecter les éléments probants nécessaires pour satisfaire les objectifs et risques de la mission. néanmoins, la difficulté ou le coût n'est pas une base valide d'omission d'une procédure nécessaire ;
- sélectionner les procédures les plus appropriées pour réunir les éléments probants de l'audit en fonction de l'objet audité (à savoir, sa nature, la durée de l'audit et le jugement professionnel).

La norme CNCC 2-302 précise que les objectifs d'audits restent identiques, que les données comptable soient traitées manuellement ou par informatique. Néanmoins, les méthodes de mise en œuvre de procédure d'audit pour collecter les éléments probants peuvent être influencés par le mode de traitement utilisé.

L'auditeur à la possibilité d'appliquer des procédures manuelles, des techniques assistées par ordinateur, ou combiner les deux pour rassembler assez d'éléments probants.

Etant dans un environnement automatisé, le contexte de gestion de la preuve change et ISACA prend la relève en normalisant l'obtention, l'utilisation, la gestion, la conservation, etc. à travers ce qu'il appelle le « cycle de vie de la preuve » (NORME D'ISACA 1205).

La gestion de la preuve dans un environnement automatisé est tellement structurée que la rupture de la chaîne à une étape donnée remet en cause la qualité de celle-ci en matière de fiabilité.

2.2.2.1.1 Technique de collecte de preuve d'audit des SI

Les techniques pour réunir les éléments de preuve selon CANNON (2008 : 141), sont :

- l'examen documentaire, qui peut comprendre un dossier d'affaires des transactions, des reçus, des factures, et des journaux ;
- l'extraction des données, ce sont des extraits de détails à partir des fichiers de données à l'aide d'outils automatisés ;
- l'analyse des plans, politiques, procédures et organigrammes ;
- résultats de la conformité et les tests de corroboration ;
- les observations faites sur le travail de l'audité ou réexécution du processus sélectionné ;
- les tests de cheminement, une technique d'audit qui sert à confirmer la compréhension des contrôles.

Toutes les preuves devraient être examinées afin de déterminer sa fiabilité et la pertinence. La meilleure preuve sera objective et indépendante du fournisseur de celle-ci.

La qualité des résultats que vous collectez aura un effet direct sur les points que l'auditeur souhaite prouver (CANNON, 2008 : 141).

2.2.2.1.2 Le recours aux techniques d'audit assistées par ordinateur (TAAO)

L'utilisation des TAAO est très inestimable pour la compilation des preuves. L'auditeur trouvera plusieurs avantages en l'utilisant dans la procédure d'audit analytique. (CANNON, 2008 : 142).

Ces techniques comprennent plusieurs outils et techniques comme les logiciels généraux d'audit, les logiciels utilitaires, les logiciels de débogage et de balayage, les données de test, les outils de traçage logique et de cartographie de programme applicatifs, et les systèmes experts (ISACA, 2011 : 72)

L'auditeur à partir des éléments vérifiés lors de l'évaluation des risques, se concentre sur les risques de niveau modéré ou élevé, afin de déterminer la nature et l'étendue des contrôles substantifs à mener et s'il est pertinent, il peut avoir recours aux TAAO.

Selon ISACA (2013 : 64), durant sa mission l'auditeur doit obtenir des preuves suffisantes, pertinentes et utiles afin de soutenir efficacement les objectifs d'audit.

Pour obtenir ces informations dans un environnement informatique les techniques d'audit assistées par ordinateur sont des outils importants pour l'auditeur.

Elles peuvent être utilisées lors de l'évaluation des risques et pour l'obtention d'éléments probants.

Selon CNCC (2003 : 104), les techniques d'audit assistées par ordinateur sont utilisées essentiellement dans la phase « Obtention d'éléments probants ». Dans le cadre d'un PGI, elles peuvent satisfaire les objectifs suivants :

- vérifier, par l'utilisation d'un jeu de tests, le correct paramétrage et l'exactitude d'un calcul effectué par le PGI ;
- vérifier un calcul avec des données réelles, par exemple une dotation aux amortissements.

Les principes de l'analyse de données en environnement PGI ne diffèrent pas fondamentalement des contrôles effectués dans un autre environnement informatisé (qu'il s'agisse d'une application spécifique ou d'un progiciel comptable).

En revanche, la nature du PGI peut avoir un impact important sur l'analyse de données. Plus le PGI est complexe moins la structure de la base de données est accessible aux contrôles.

Les contrôles suivants peuvent alors être effectués :

- utilisation des fichiers d'interfaces : ils sont généralement faciles à obtenir et présentent un format défini et connu des utilisateurs. Ils ne permettent pas d'effectuer des contrôles sur les données internes à un ou plusieurs modules ;
- utilisation des exports spécifiques demandés à l'entreprise : ils peuvent nécessiter l'intervention d'un prestataire, l'entreprise ne disposant pas toujours des compétences internes nécessaires.

Dans de nombreux environnements, il est possible d'utiliser un module d'export de données proposé par l'éditeur (soit dans le PGI lui-même, soit grâce à un module complémentaire). Cette opération nécessite la connaissance de la structure des données. La documentation utilisateur est généralement insuffisante sur ce point ; il est alors indispensable d'étudier la documentation technique ou une documentation spécialisée mise à disposition par l'éditeur (CNCC, 2003 : 104).

Aujourd'hui, des systèmes automatisés d'extraction et d'analyse de données existent pour faciliter les contrôles au cours des missions d'audit. Il s'agit de : excel ; les outils d'extraction de données ETL ; logiciel ACL ; logiciel IDEA etc.

L'auditeur des SI doit avoir une connaissance approfondie des techniques d'audit assistées par ordinateur et savoir où et quand les appliquer (ISACA, 2013 : 65).

2.2.2.2 Effectuer des tests de vérification

Les tests généralement utilisés en audit des SI et en audit financier sont soit les tests de conformité ou les tests de corroboration. Un échantillon approprié doit être généré pour effectuer les tests (CANNON, 2008 : 153).

2.2.2.2.1 Les tests de conformité

Les tests de conformité consistent à recueillir des preuves dans le but de tester la conformité d'une organisation avec les procédures de contrôle (ISACA 2013 : 59).

Selon CANNON (2008 : 153) le test de conformité est effectué dans le but de s'assurer de la présence ou l'absence de quelque chose. Les tests de conformité consistent à vérifier que les politiques et les procédures ont été mises en place, et de vérifier que les droits d'accès des utilisateurs, que les procédures de contrôle de changement de programme, et les journaux d'audit du système ont été activés.

Il faut rappeler que l'auditeur doit tester la procédure du début jusqu'à la fin c'est à dire du «berceau au tombeau» (MIKOL, 1999 : 20).

Un exemple de test de conformité est de comparer la liste des personnes ayant un accès physique au centre de données contre la Liste de RH des employés actuels.

L'objectif d'un test de conformité est de fournir aux auditeurs l'assurance raisonnable que le contrôle particulier sur lequel ils entendent se fier fonctionne comme ils l'avaient observé lors de l'évaluation préliminaire (ISACA, 2013 : 59)

2.2.2.2.2 Les tests de corroboration

Les tests de corroboration permettent de s'assurer de l'intégrité du traitement réellement effectué. Il fournit des preuves de la validité et de l'intégrité des soldes dans les états financiers et des transactions à l'appui de ces soldes (ISACA, 2013 : 59).

Pour effectuer ce test, l'auditeur des SI pourrait prendre un inventaire exhaustif ou utiliser un échantillon statistique lui permettant de formuler une conclusion à l'égard de l'exactitude de l'ensemble de l'inventaire.

En résumé nous pourrions dire que les tests de corroboration permettent de dissiper tout doute quant à l'exactitude d'une information.

2.2.2.3 Utilisation des TIC comme outils de contrôle dans un environnement PGI

Si les méthodes de contrôle varient selon le type d'interface, l'objectif reste le même dans tous les cas. Il s'agit de vérifier le fonctionnement des contrôles mis en place par l'entreprise (vérification du traitement de l'interface selon la fréquence prévue, suivi des contrôles réalisés sur les données, des rejets et de leur traitement (CNCC, 2003 : 45).

De nos jours avec le développement des outils informatiques, spécialement les logiciels d'audits spécialisés, l'auditeur a la possibilité d'effectuer ces contrôles à distance via son ordinateur en installant des logiciels.

Nous avons essayé de répertorier les meilleurs logiciels d'audit comptable actuellement sur le marché qui sont selon le site « être comptable.com ».

2.2.2.3.1 Exemples de logiciels d'audit comptable et financier

- **IDEA CaseWare**

CaseWare est un logiciel d'audit le plus connu dans les firmes comptables et aussi le plus utilisé. Ce logiciel professionnel offre plusieurs fonctionnalités comme la comparaison, la fusion et l'association de documents et d'éléments probants provenant de différentes sources,

l'identification de transactions, des écarts et des écritures en doubles. Il n'est pas un des meilleurs logiciels d'audit comptable sans raison. CaseWare permet aussi de présenter les données comptables recueillies en graphique et rend facile la création d'échantillon selon plusieurs méthodes dans l'entreprise pour apprendre le fonctionnement de ce logiciel d'audit et être en mesure de l'utiliser correctement et efficacement dans le cadre de leur travail.

- **CobIT Advisor**

Bien que Cobit Advisor ne peut entièrement remplacer CaseWare, il peut offrir des fonctionnalités complémentaires intéressantes qui feront économiser du temps, et donc éviteront des couts supplémentaires, aux auditeurs. Il se classe comme un des meilleurs logiciels d'audit comptable puisqu'il permet de prendre le référentiel Cobit (*Control Objectives for Information and related Technology*) et de l'appliquer automatiquement à l'entreprise. Cobit Advisor produit automatiquement des rapports sur des aspects important, comme le Contrôle Interne par exemple. Ce logiciel d'audit comptable permet de représenter facilement les problèmes à régler et les points forts de l'entreprise au niveau informatique. Le logiciel est relativement accessible en termes d'utilisation et permet de gagner du temps sur des aspects répétitif des audits.

- **Révisaudit**

Révisaudit est un logiciel d'audit comptable développé en France et est beaucoup utilisé. On se doit de le mentionner dans les meilleurs logiciels d'audit comptable puisqu'il offre beaucoup de fonctionnalités qu'on peut attendre d'un logiciel d'audit professionnel, soit des bibliothèques de rapports déjà préparés, des programmes d'audit prêts à être utilisés, etc. Le logiciel est tenu à jour sur une base régulière et ne prend pas de temps à comprendre. En effet, la navigation à l'intérieur du logiciel est plutôt simple.

2.2.2.4 Analyser les résultats

La qualité et la quantité de la preuve doit être évaluées par l'auditeur. L'IFAC désigne ainsi deux caractéristiques : les éléments caractéristiques adéquats qui signifient la qualité et la suffisance de la preuve (quantité).

La preuve présente des éléments adéquats lorsqu'elle est à la fois valide et pertinente. L'auditeur fait appel au jugement pour déterminer la suffisance de la preuve, de la même

manière qu'il y fait appel pour déterminer si la preuve comporte des éléments probants adéquats (ISACA, 2013 : 60).

2.2.3 La phase de conclusion

Selon OBERT & al (2012 : 104), la phase de conclusion constitue la dernière étape de la mission elle consiste à :

- La vérification de la qualité des informations fournies dans les états financiers ;
- La communication de l'auditeur avec les dirigeants d'entreprise sur les travaux et les conclusions ;
- La rédaction du rapport final exprimant une opinion sur les comptes audités.

Conclusion du chapitre 2

L'audit comptable effectué dans un environnement PGI s'accompagne d'une démarche d'audit des systèmes d'information. Ainsi la démarche d'audit comptable dans un environnement PGI demeure le même tout en intégrant une démarche axée sur les risques nouveaux liés à la mise en place des PGI.

Nous pouvons conclure que, dans un environnement PGI, pour assurer la fiabilité des informations financières il faut s'assurer au préalable de la fiabilité du système produisant ces informations. Plusieurs référentiels et normes sont à la disposition de l'auditeur pour effectuer les travaux quelque soit la complexité de l'environnement PGI. Néanmoins l'auditeur a la possibilité de faire appel à un expert pour évaluer le système informatique avant d'effectuer sa mission d'audit comptable.

CHAPITRE 3 : METHODOLOGIE DE L'ETUDE

La méthodologie de l'étude aura pour but de mettre en place, une démarche bien définie afin d'atteindre le but de notre étude à travers un modèle d'analyse. Les deux chapitres précédents ont permis d'avoir une vision sur les thèmes PGI et le processus d'audit comptable et financier dans un environnement PGI.

Le cadre méthodologique de l'étude est essentiellement consacré au modèle d'analyse et aux techniques de collecte de données. Le modèle d'analyse va présenter les méthodes, les outils et les moyens utilisés pour la vérification des hypothèses du modèle avancé précédemment. Les techniques de collecte de données vont définir, expliciter puis orienter, c'est-à-dire qu'il va être indiqué à qui elles sont destinées et comment.

Ce chapitre va traiter du modèle d'analyse, ensuite les outils de collecte de données que nous utiliserons et enfin les méthodes d'analyse de données.

3.1 Le modèle d'analyse

Le modèle d'analyse, résultat de la revue de littérature est la modélisation des principales étapes de l'évaluation du processus d'audit à partir des variables entrant dans le cadre de notre étude. Ce modèle est une modélisation de la principale étape de l'analyse de l'impact d'un PGI sur le processus d'audit comptable et financier. Notre modèle repose sur deux types de variables :

- une variable dépendante ;
- une variable indépendante.

3.1.1 La variable dépendante

La variable dépendante de notre modèle est le processus d'audit comptable et financier adopté par la NSIA-TOGO suite à la mise en place du PGI il est analysé selon (2) phases :

- phase de planification ou de préparation de l'audit ;
- phase de réalisation ou de mise en œuvre de l'audit.

Il s'agit donc pour nous d'analyser l'impact du PGI sur le processus d'audit comptable et financier sur ces deux phases. Ces principales phases de notre variable dépendante, le processus d'audit comptable de la NSIA-TOGO, nous permettent de déterminer les incidences du PGI sur cette dernière.

3.1.2 La variable indépendante

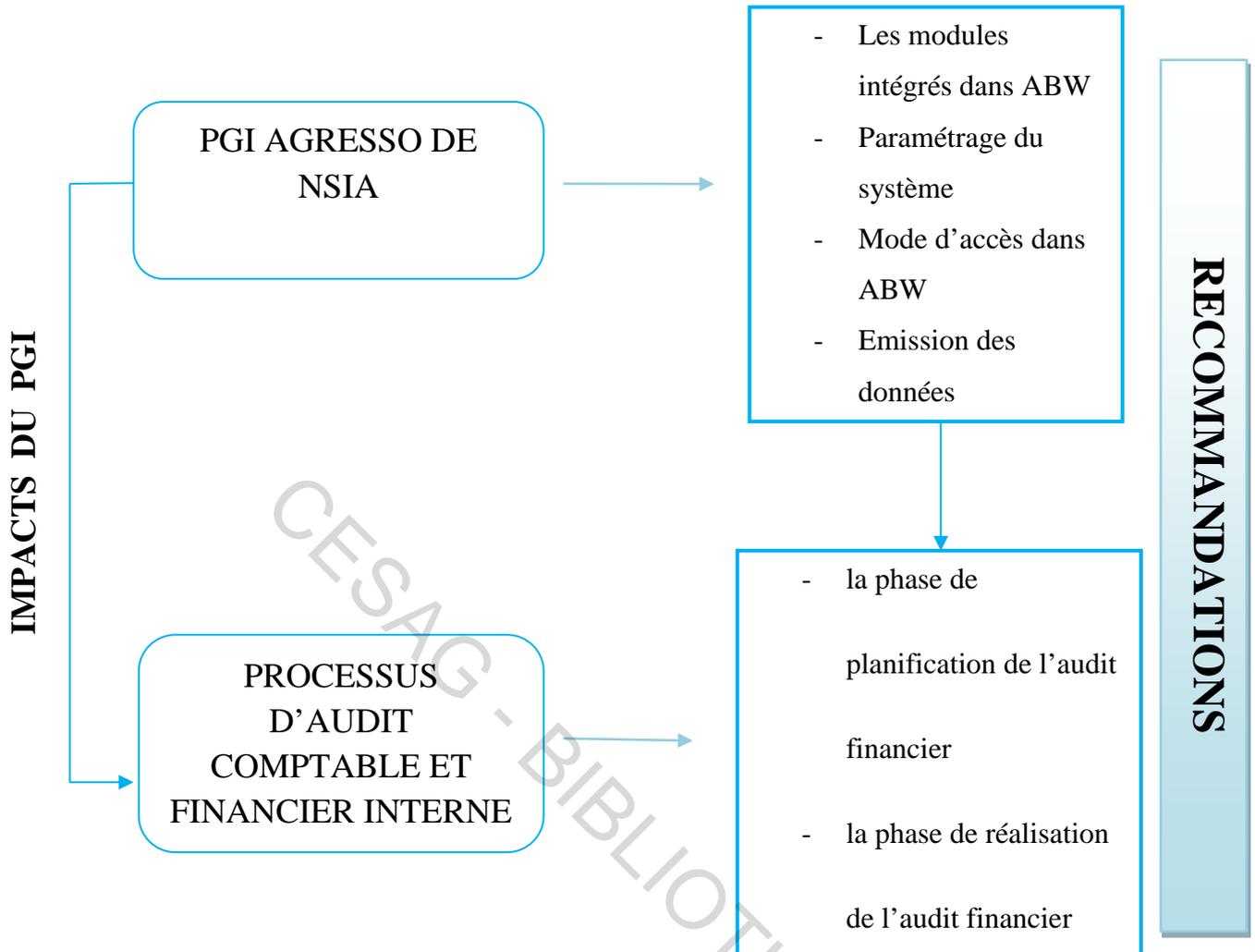
Elle est constituée d'éléments qui influencent effectivement la variable dépendante. L'un des éléments caractéristiques des variables indépendantes est que l'organisation peut agir sur ces dernières.

Ici notre variable indépendante est le PGI qui influence la démarche d'audit comptable et financier.

Dans le cadre de notre étude de l'analyse de l'audit comptable et financier de la NSIA-TOGO, l'impact du PGI sur le processus d'audit a été déterminé suivant le modèle d'analyse suivant:

CESAG - BIBLIOTHEQUE

Figure 3: modèle d'analyse



Source : Nous-mêmes

3.2 Outils de collecte et d'analyse de données

Pour réaliser cette étude, nous avons procédé par une collecte de données et d'informations. Cette collecte s'est faite à partir des techniques suivantes :

3.2.1 La revue documentaire

L'analyse documentaire est l'opération qui consiste à présenter sous une forme concise et précise des données caractérisant l'information contenue dans un ensemble de documents ou non selon (BLANQUET 2004 : 2).

Il s'agira de consulter les documents ayant trait à l'audit au sein de la NSIA-TOGO, la charte d'audit, le référentiel d'audit, le manuel de procédures du département audit. Les contrats

d'acquisition de services et du matériel informatique, le document de la politique de sécurité de la société, les procédures de gestion des contrats d'assurances (code CIMA).

Nous utiliserons également les documents de NSIA TOGO relatif à son historique, son organigramme sa mission ainsi que les documents relatifs à l'audit, tel que les rapports des commissaires aux comptes sur les audits financier précédents, le manuel de contrôle interne, et la documentation sur le PGI Agresso business world (ABW).

Ces documents nous permettront de mieux comprendre le fonctionnement de la NSIA et de prendre connaissance de l'environnement automatisé dans lequel elle évolue.

3.2.2 L'entretien

Selon JOVIC (2008 : 15), l'entretien de recherche est une méthode de collecte de données (informations, ressentis, sentiments, récits, témoignages, etc.) appelées matériaux dans le but de les analyser.

L'entretien a pour fonction de recueillir des données et mettre à jour certains indicateurs qui permettront non seulement de vérifier ou non les hypothèses mais aussi de faire naître des hypothèses. L'entretien présente plusieurs avantages selon les objectifs qu'on se fixe. L'entretien que nous allons utiliser au cours de notre étude est ouverte. Il laisse une large marge de réponse à l'enquêté.

Les entretiens seront réalisés dans le département d'audit interne auprès de l'auditeur interne de la NSIA-TOGO et également au sein du département administratif et financier avec les comptables, qui utilisent et ont accès au progiciel de gestion intégré. Il s'agira d'obtenir les informations sur les modes d'émissions des données dans ABW, le traitement des données afin de voir comment s'effectue les travaux au sein du logiciel. Les informations collectées peuvent être factuelles ou liées à une analyse.

Le but de l'entretien est d'obtenir auprès de l'auditeur interne des difficultés liées à la mise en œuvre d'un PGI lors de ses missions spécifiquement lors de l'audit comptable.

3.2.3 L'observation

L'observation permet de commenter les données sur le comportement réel plutôt que de puiser les informations des documents. L'observation vise à comprendre le déroulement des

événements et ceux avant de les expliquer. Il s'agira d'aller sur le terrain voir les réalisations ou suivre un processus de traitement des informations avec le logiciel Agresso. Comment s'effectue les éditions ?, les extractions de données?

Dans notre cas l'observation a été passive enfin de mieux s'imprégner du système PGI

3.2.4 L'analyse des données

Elle consiste à rassembler les informations recueillies puis à les traiter de manière à ce qu'elles soient mises sous une forme susceptible d'apporter des réponses aux questions .quant à l'interprétation. Elle représente en quelque sorte une synthèse rattachant les réponses fournies par l'analyse aux connaissances dont dispose le chercheur sur le plan théorique et sur le plan concret du milieu étudié , et ceci en vue de donner un sens plus général à ces réponses.

Une fois les données collectées, elles doivent faire non seulement l'objet d'une analyse dans le but de faire une synthèse générale de l'étude, mais aussi faire un choix de solution.

Cette analyse consistera à rassembler les diverses informations qu'on a collecté pour les présenter sous une forme synthétique. L'interprétation sera la base de notre analyse.

Conclusion du chapitre 3

Ce chapitre nous a permis de donner un aperçu de notre démarche pour atteindre les objectifs de notre étude. Nous avons présentés les outils et les méthodes qui nous permettront d'exécuter les différents travaux nécessaires à la réalisation de cette étude.

Conclusion de la première partie

L'introduction des nouveaux outils informatiques dans la gestion des activités des entreprises ont apporté beaucoup d'avantages à celles-ci tant sur le plan de la productivité que sur l'efficacité par sa capacité à rendre l'organisation intégrée. Cela a également entraîné une réévaluation de la démarche habituelle des audits comptable et financier qui doit tenir compte de l'aspect de l'environnement automatisé.

Dans le cadre de sa mission, l'auditeur doit donc prêter une attention particulière au système PGI de l'entreprise pour s'assurer de la fiabilité des informations traitées dans le PGI afin de donner des opinions fondées sur les comptes de l'entreprise.

CESAG - BIBLIOTHEQUE

DEUXIEME PARTIE : CADRE PRATIQUE DE L'ETUDE

La première partie nous a éclairés sur les concepts théoriques en matière de PGI, de processus d'audit comptable et financier en environnement PGI.

Le cadre théorique ainsi achevé, nous allons aborder dans cette deuxième partie, le cadre pratique qui sera consacré à l'analyse de l'impact des PGI sur le processus d'audit comptable et financier de la NSIA TOGO.

Cette partie consistera pour nous à mettre en pratique tous les aspects théoriques que nous avons développés dans la première partie. Il s'agira dans un premier temps de présenter la NSIA TOGO et l'environnement intégré (AGRESSO) ensuite, nous allons faire l'analyse de l'impact du logiciel AGRESSO sur le processus d'audit comptable et financier et enfin nous formulerons des recommandations pour l'amélioration dudit processus.

CESAG - BIBLIOTHEQUE

CHAPITRE 4 : PRESENTATION DE NSIA TOGO

L'assurance est un service qui fournit une prestation lors de la survenance d'un événement incertain et aléatoire souvent appelé "risque". La prestation, généralement financière, peut être destinée à un individu, une association ou une entreprise, en échange de la perception d'une cotisation ou prime. L'assurance d'une manière générale en faisant jouer une solidarité basée sur la loi des grands nombres, permet aux individus de faire face aux aléas et aux incertitudes qui accompagnent leur existence. Plusieurs compagnies dont NSIA se sont implantées, eu égard au réel potentiel que le marché de l'assurance présente au TOGO. Cette dernière joue sa partition dans l'économie nationale à travers le triple rôle qu'elle tient notamment le rôle de collecteur d'impôts, de créateur d'emploi et d'investisseur institutionnel.

Ce chapitre permettra d'aborder l'historique, les missions, les activités et l'organisation de la NSIA-TOGO.

4.1 Historique du groupe NSIA et présentation de NSIA TOGO

Dans cette partie, nous aborderons dans un premier temps l'historique du groupe NSIA puis nous présenterons NSIA au TOGO.

4.1.1 Historique du groupe NSIA

La Nouvelle Société Interafricaine d'Assurance (NSIA), société de droit ivoirien, a été créée en Janvier 1995 à l'initiative d'un opérateur économique ivoirien, soutenu par une équipe de professionnels avertis et des opérateurs économiques privés ivoiriens.

En Avril 1996, à la faveur du désengagement des Assurances Générales de France International (AGF) des marchés Africains des assurances, et plus particulièrement de Côte d'Ivoire, du Togo et du Mali, la NSIA rachète « les Assurances Générales de Côte d'Ivoire » (AGCI), filiale ivoirienne d'AGF International.

Ensuite elle acquiert par la même occasion « les Assurances Générales de Côte d'Ivoire – VIE » (AGCI – VIE), filiale de AGCI – IARDT pour former le groupe NSIA – AGCI.

En Août 2002, les sociétés NSIA et AGCI – IARDT fusionnent pour donner la société NSIA – AGCI.

Le 06 Mai 2004, les sociétés NSIA – AGCI et la filiale NSIA – AGCI VIE changent de dénomination respectivement en NSIA Côte d'Ivoire et NSIA VIE Côte d'Ivoire par décision de l'Assemblée mixte des actionnaires. En douze ans (1995 – 2007), la NSIA s'est imposée en un véritable réseau professionnel de 19 compagnies dont une banque réparties sur 8 pays de l'Afrique de l'ouest et centrale : Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal, Congo, Bénin, Cameroun, Guinée Bissau et Togo.

Premier groupe africain à capitaux entièrement détenus par des opérateurs économiques africains, la NSIA est un modèle unique d'intégration dans les secteurs de l'assurance en Afrique. En s'implantant dans les principaux pays de la zone CIMA (Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurance), elle ambitionne d'asseoir et de consolider sa notoriété, grâce à son professionnalisme, en devenant, à terme, l'assureur de référence de la sous-région francophone. A partir de l'année 2005 la Nouvelle Société Interafricaine d'Assurance change de dénomination et devient NSIA-ASSURANCES.

4.1.2 Présentation de NSIA TOGO

NSIA TOGO, est une Société anonyme agréée par arrêté ministériel n°171/MEFP/DA du 08 juillet 2005. Elle a un capital de 600 millions FCFA. Elle a ouvert ses portes en septembre 2005 et est le fruit du partenariat entre les compagnies du groupe NSIA et des opérateurs économiques privés togolais. Guidée par un souci d'offrir plus de services et répondre aux attentes de la clientèle, NSIA- TOGO a étendu ses activités à la branche vie en ouvrant sa filiale NSIA Vie TOGO qui a démarré son exploitation le 11 mai 2007.

4.1.2.1 Missions

Pour assurer sa pérennité sur le long terme et perpétuer sa vocation à offrir des services de qualité, NSIA TOGO s'est dotée d'un personnel composée de professionnels à l'expertise avérée dans leurs domaines respectifs de compétence. En outre le choix d'une organisation rigoureuse permet à chaque client de trouver chez NSIA un partenaire unique qui le connaît de façon approfondie pour lui apporter des solutions innovantes adaptées à ses besoins.

4.1.2.2 Activités

L'assurance est l'activité qui consiste, en échange de la perception d'une cotisation ou d'une prime, à fournir une prestation prédéfinie, généralement financière, à un individu, une association ou une entreprise lors de la survenance d'un risque. Parmi les opérations d'assurance de dommages fondés sur le principe d'indemnisation des préjudices subis par l'assuré de NSIA Assurances nous avons :

- **l'assurance automobile** : elle offre une couverture des risques pouvant subvenir dans l'utilisation d'un véhicule. cette assurance est rendue obligatoire par la loi n° 87/06 du 03 juin 1987 et par le décret n° 87/03 du 03 juin 1987 portant application de cette loi ;
- **l'assurance maladie** : la santé n'ayant pas de prix, cette assurance permet de rembourser les frais médicaux des souscripteurs avec le tiers-payant en option ;
- **l'assurance individuelle accidents** : permet de garantir le versement d'un capital en cas de décès ou d'invalidité ainsi que le remboursement des frais médicaux consécutifs à un accident ;
- **l'assistance Nsia voyage** : un produit permettant l'assistance du souscripteur au cours d'un voyage ;
- **l'assurance transport** : elle garantit le convoi en toute sécurité des marchandises transportées par voies maritime, aérienne ou terrestre ;
- **l'assurance dommages aux biens** : garantit les bris de marchandises, les risques de chantiers, les risques de montage, d'informatiques et les pertes en chambres froides etc. ;
- **l'assurance multirisques habitations** : protège les habitants ayant subi soit un incendie, un vol, des dégâts des eaux, des dommages électriques et assure votre responsabilité civile en tant que chef de famille ;
- **l'assurance multirisque professionnelle** : c'est un produit approprié aux artisans et commerçants par la couverture de leurs bâtiments, matériels, marchandises contre le vol, incendie, les accidents de travail etc. ;
- **l'assurance responsabilité civile** : protège le souscripteur contre les dommages à autrui.

NSIA Vie Togo offre également une gamme de produits Décès et Epargne aussi bien individuels que collectifs parfaitement adaptés aux besoins et exigences de la clientèle, qu'il

s'agisse des personnes physiques ou des personnes morales (Entreprises, PME-PMI, Collectivités, Associations, Mutuelles, Syndicats et autres Groupements professionnels).

Les produits proposés sont :

- NSIA Retraite ;
- NSIA Pension ;
- NSIA Etudes ;
- NSIA Prévoyance Décès ;
- NSIA Vitalis ;
- NSIA Emprunteurs ;
- NSIA Obsèques ;
- indemnités Fin de Carrière.

NSIA Assurances Togo et NSIA Vie Togo ne poursuivent aujourd'hui qu'un seul objectif qu'est la protection sociale et financière de ses assurés.

4.1.2.3 Les valeurs

Cinq (5) valeurs fondamentales fondent la démarche d'excellence et de progrès du Groupe NSIA. Elles constituent le levain de l'identité du GROUPE NSIA. Chaque acteur de ses équipes s'est approprié ces valeurs et s'implique dans la promotion de celles-ci à tous les niveaux des sociétés du Groupe. Ces valeurs sont :

- **la responsabilité** : assumer les conséquences de ses actes et de ceux des collaborateurs dont on a la charge ;
- **l'innovation** : anticiper ou percevoir les changements et y apporter des réponses nouvelles en vue d'une amélioration permanente ;
- **la culture client** : être à l'écoute du client, répondre à ses préoccupations ;
- **l'intégrité** : faire preuve d'honnêteté et de probité vis-à-vis des clients, du personnel, des parties prenantes et de la société .respecter la déontologie de sa profession et agir avec rigueur et droiture ;
- **la performance** : rechercher en permanence à produire les meilleurs résultats.

4.2 Structure organisationnelle de NSIA TOGO

Cette partie va consister à faire une présentation de l'organisation de la NSIA-TOGO.

4.2.1 Direction générale

Elle est assurée par le directeur général, elle est au sommet de la hiérarchie et veille à l'application de la politique générale définie par le Conseil d'Administration. Le directeur général prend et suit la mise en œuvre des décisions stratégiques (investissement, politique commerciale du groupe) et représente la société devant le conseil d'administration.

Il est assisté dans ces fonctions par une assistante de direction, un auditeur interne.

Le service informatique lui est directement rattaché. Il a pour mission de veiller à la bonne gestion du matériel informatique mis à la disposition des utilisateurs et de leur venir en aide en cas de besoin.

Le directeur général est chargé de donner au responsable de l'audit interne les instructions nécessaires pour appliquer la politique de la société en matière d'audit. Le responsable de l'audit interne est chargé de définir une politique et une stratégie et fait adopter les objectifs par le comité de contrôle interne, les traduit en plan, sollicite les moyens pour les réaliser, examiner les dispositions prises pour protéger les actifs et leur existence et s'assurer de l'efficacité des actions correctives mises en œuvre par les responsables opérationnels.

4.2.2 Direction Administrative et financière (DAF)

Cette direction est sous le contrôle du directeur financier qui est aidé dans ses fonctions par des comptables et une caissière.

Le directeur financier participe à l'établissement du budget annuel .il prépare et négocie les contrats et les conventions. Il .s'occupe de la gestion des baux et des loyers .il contribue à l'organisation du conseil d'administration et de l'assemblée générale une fois par an .il se charge aussi des relations avec les avocats et les notaires. Il suit les contentieux.

La DAF s'occupe de tout ce qui concerne les entrées et les sorties de fonds et aussi bien de leur enregistrement dans les comptes respectifs .les sorties de fonds sont expliquées par les règlements des fournisseurs, les recettes étant constituées par les encaissements. La DAF inclut la gestion des actifs et des engagements de l'entreprise pour cela elle élabore des stratégies et des plans d'acquisitions et des ressources. Aussi, elle contrôle et elle surveille la position de la trésorerie.

4.2.3 Département ressources humaines et moyens généraux

Ce département est chargé de la gestion du personnel et de la paye .la résolution des problèmes relatifs au personnel employé lui incombent. Il s'occupe également de tous les achats effectués par la société conformément aux procédures suivantes :

- le recueil des factures pro forma auprès des fournisseurs ;
- l'examen de ces factures en collaboration avec la direction administrative des conditions de prix et de qualité ;
- la passation de commande.

4.2.4 Direction commerciale

Elle est dirigée par un directeur commercial et appuie la direction générale sur l'ensemble des aspects commerciaux de la société. Elle est en contact direct avec les courtiers et les clients. Le directeur commercial signe tous les documents commerciaux au nom et pour le compte de la société.

4.2.5 Direction technique

Elle est sous le contrôle du directeur technique qui établit et met en œuvre la stratégie d'exploitation .il passe en revue et analyse les différents rapports d'exploitation qui lui sont soumis. Toute demande de cotation arrive chez le directeur technique qui se charge de la remettre au responsable de la branche concernée. La proposition d'assurance est également soumise à son approbation avant remise au client. Trois (3) départements lui sont rattachés à savoir :

4.2.5.1.1 Le département sinistre

Ce département en étroite collaboration avec des experts se charge de constater et d'évaluer les sinistres déclarés par les assurés. Il effectue tous les calculs inhérents au sinistre tel que la détermination du taux de sinistralité.

4.2.5.1.2 Le département santé

Cette branche est sous la responsabilité d'un médecin généraliste. Ce dernier établit des conventions avec les prestataires (médecins, cliniques, pharmaciens etc.) L'émission est enregistrée dans le logiciel MERCURE.

4.2.5.1.3 Le département IARD (Incendies, Accident, Risques Divers)

Il est dirigé par un chef de département les affaires de cette branche sont la plupart apportées par des courtiers. Les demandes de cotation sont réceptionnées par le directeur technique puis transmises au chef de département pour traitement.

Conclusion du chapitre 4

Ce chapitre a permis de découvrir NSIA TOGO aussi bien dans son fonctionnement, que dans son organisation. Cette présentation terminée, nous allons effectuer une description de l'environnement intégré de la NSIA TOGO, objet de notre étude et de son impact sur le processus d'audit comptable et financier.

CESAG - BIBLIOTHEQUE

CHAPITRE 5 : DESCRIPTION DU PROCESSUS D'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DE LA NSIA-TOGO

Depuis 2005 le département administratif et financier s'est doté d'un système PGI : Agresso business world (ABW).

Dans ce chapitre nous présenterons le PGI Agresso ; plus précisément les modules intégrés dans le logiciel, ainsi que la démarche de révision comptable et financière au sein de NSIA-TOGO.

Pour se faire nous avons mené des entretiens avec les utilisateurs d'ABW qui sont au service comptabilité, ressource humaine et trésorerie dans le but de prendre connaissance du progiciel, des émissions dans le logiciel et des modalités de paramétrage.

Nos entretiens se sont poursuivis avec l'auditeur interne pour s'informer de sa démarche d'audit comptable et financier au sein de la société.

5.1 Présentation Agresso

Agresso est une solution intégrée, qui permet de bénéficier d'une solution de gestion adaptée aux besoins de l'entreprise. Cette solution permet d'intégrer et de rationaliser les processus clés finances, ventes, gestion des stocks et bien plus encore. Elle est Hébergée et gérée par des experts dans des centres de données sécurisés, limitant ainsi le temps dévolu à l'informatique pour se consacrer davantage à l'innovation.

5.1.1 Différents modules d'Agresso Business World (ABW)

Ce PGI permet de centrer dans une seule base de données plusieurs modules ayant de diverses fonctionnalités, telles que : la gestion finance, les ressources humaines, la budgétisation, la gestion des projets, la gestion de marchés. Il a aussi la capacité d'être une interface à d'autres logiciels métier de l'entreprise pour faciliter les échanges de données.

5.1.1.1 Module gestion finance

Le module de gestion financière ABW est conçu pour répondre à l'ensemble des besoins des services financiers, grâce aux capacités du module « multiple » (sociétés, langues et devises). Ainsi ce module de gestion financière, permet d'effectuer une analyse globale de l'entreprise.

Il permet également de collecter et de classer une grande quantité d'informations, en intégrant au jour le jour les tâches et les opérations quotidiennes.

En tant que module de base d'Agresso, la gestion financière est placée au cœur des systèmes et du processus métier. Les fonctionnalités prises en charges par la gestion finance sont essentiellement :

- la comptabilité générale ;
- la comptabilité auxiliaire ;
- la gestion des immobilisations ;
- la gestion de la trésorerie ;
- le rapprochement bancaire.

5.1.1.2 Module gestion des achats

Agresso est doté d'un module achat dédié à la demande d'achat, aux règlements fournisseurs, il permet de réduire les coûts et la durée des achats et disposer des avantages de l'approvisionnement. Agresso achat est une solution achat entièrement intégrée qui prend en charge, automatise et standardise toutes les étapes d'achats directs ou indirects et le cycle d'approvisionnement.

Les fonctionnalités du module achats sont :

- gestion des contrats ;
- gestion des achats ;
- traitement des commandes ;
- gestion des factures ;
- e-procurement.

5.1.1.3 Module gestion des ressources humaines et paie

Agresso Ressources humaines (RH) gère le cycle de recrutement- retraite, le processus de paie dans le but d'optimiser la gestion du personnel. Il prend également en charge la gestion des salariés, suivi des absences et gestion de la formation. Agresso RH est utilisé de manière automatisée, avec des données de saisies unique et disponible pour tous ceux qui en ont habilitation ; ceci permet non seulement une optimisation du temps mais aussi des ressources.

5.1.1.4 Module gestion budgétaire et prévision intégrée

Le module Planner est un module budget flexible de budgétisation et de prévisions axées sur une base de données entièrement intégrée à tous les modules de base de la solution Agresso. Planer remplace l'utilisation de feuilles de calcul multiples, diverses et non liées. Planner assemble des informations provenant de toute l'organisation et des systèmes clés et permet de fournir une «version unique et immédiate de la réalité financière», à partir de laquelle il est possible d'élaborer son budget et de s'en inspirer pour prendre les bonnes décisions. Il assiste les organisations dans les domaines de budgétisation financière, la gestion des ressources, suivi de projets et les prévisions.

5.1.1.5 Module automatisation des processus d'affaires

Agresso Business Process Automation (BPA) constitue l'une des trois composantes de base intégrées à l'architecture du PGI avec laquelle aucune programmation n'est nécessaire, de sorte que les utilisateurs peuvent rapidement et facilement en tirer profit. Des outils peuvent être utilisés séparément ou en combinaison pour améliorer la gouvernance d'entreprise, les contrôles et les procédures internes :

- workflow ;
- intelligent alerte ;
- flexi-fields.

5.1.2 Agresso Business World au sein de la NSIA-TOGO

Les compagnies d'assurance sont régulièrement sujettes à des pressions pour prendre les bonnes décisions stratégiques, minimiser les perturbations, maximiser l'utilisation des ressources et répondre aux exigences réglementaires de reporting. NSIA-Group a donc choisi d'implanter Agresso dans chacune de ses filiales pour les aider car:

- il permet d'accéder instantanément à l'information financière pertinente, précise et élimine les silos en tirant les données d'autres systèmes clés en un seul centre d'information, cela permet d'ajouter ou de modifier facilement des systèmes d'affaires sans risques de non-conformité;
- il analyse les performances en temps réel avec des fonctionnalités de reporting multidimensionnelles avec des variables infinies;
- il automatise et contrôle les processus et les autorisations avec une piste de vérification d'auto-documentation;
- il active les décisions.

5.1.2.1 Modules intégrés par Agresso-NSIA

NSIA-TOGO en installant Agresso n'a pas déployé tous les modules du fait qu'elle dispose déjà en son sein les deux logiciels métiers qui gèrent la production des contrats à savoir MERCURE et SUNSHINE pour NSIA-Vie et NSIA-assurances. Les modules déployés dans le PGI sont :

- finance; qui prend en compte la comptabilité journalière, la trésorerie, les immobilisations.
- ressources humaines (paie) ;
- gestion des projets.

5.2 Description du processus d'audit comptable et financier de NSIA-TOGO

L'implantation du PGI, entraîne des modifications au niveau des processus de la NSIA-TOGO, et par ricochet des incidences sur la démarche de l'auditeur pour effectuer ses missions d'audit comptable et financier.

5.2.1 Description de l'audit interne et son rôle au sein de NSIA-TOGO

Le département de l'audit interne a été créé en janvier 2014, suite à un démembrement organisationnel et dans un souci de rendre plus performantes les missions d'audit. En effet l'audit interne était associé au département contrôle de gestion. Le contrôleur de gestion assurait les deux fonctions auparavant. Il dispose en son sein d'un auditeur interne qui assure les missions d'audit au sein des deux sociétés NSIA-Vie et NSIA-Assurances.

5.2.1.1 Mission du département de l'audit interne

Le département de l'audit interne est chargé de vérifier :

- la conformité des activités d'assurances aux règlements en vigueur et au cadre législatif général applicable;
- l'existence et la pertinence du contrôle interne ainsi que son degré d'atteinte des objectifs ;
- l'efficacité du fonctionnement interne ;
- la mise en œuvre effective des décisions des organes hiérarchiques : la holding, comité d'audit, la direction générale, et des obligations contractuels des services d'assurances ;
- la mise en œuvre d'une démarche qualité ;
- la régularité et à la sincérité des comptes.

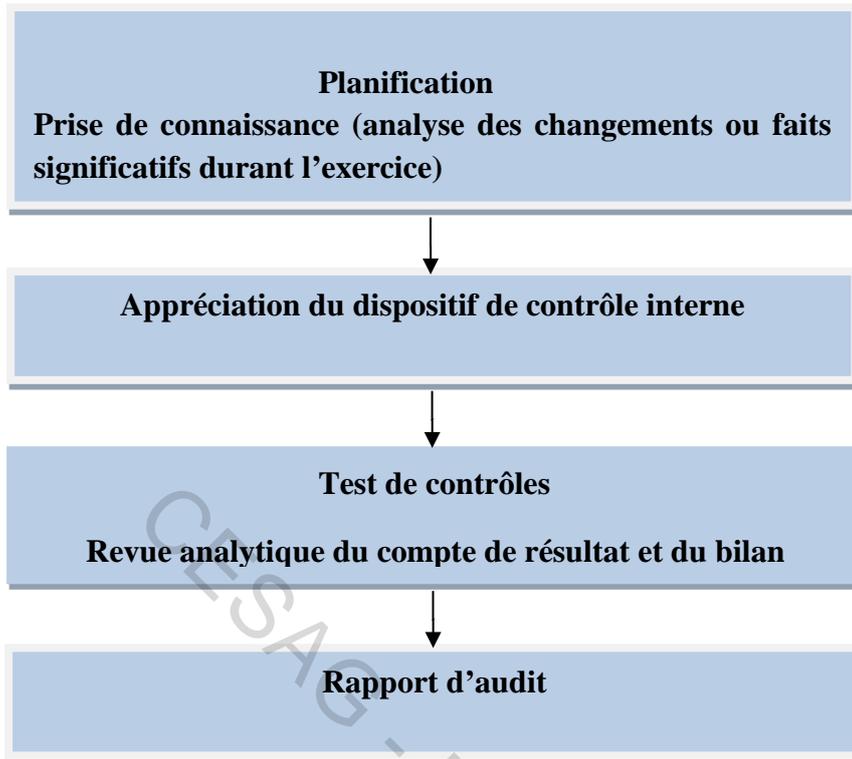
L'auditeur est chargé d'élaborer des rapports de fin de mission en vue de faire des recommandations destinées à apporter des améliorations dans les processus de l'entreprise et de s'assurer de leur mise en œuvre. Par la même occasion l'auditeur est chargé d'effectuer des missions en fonction des risques et vulnérabilités décelés au sein de l'organisation et de l'ensemble du système de contrôles financiers, mis en place au sein de NSIA-TOGO.

A cette fin, il évalue le risque d'anomalies significatives et conçoit les procédures d'audit à mettre en œuvre en réponse à cette évaluation, conformément aux principes définis par les normes IIA et CIMA.

5.2.2 Démarche d'audit comptable au sein de NSIA

L'auditeur interne planifie sa mission en fonction du planning d'audit élaboré pour l'année en cours. Etant au sein de l'entreprise depuis plusieurs années et ayant exercé au sein du département administratif et financier, l'auditeur s'appuie sur la connaissance générale qu'il a de NSIA. La compréhension des systèmes comptables et de contrôle interne et l'identification des risques montre l'approche des travaux d'audit que l'auditeur compte mener en fonction de son planning.

Figure 4: démarche d'audit comptable de NSIA-TOGO.



Source : Nous-mêmes à partir du rapport d'audit financier.

5.2.2.1 Planification de la mission d'audit comptable

Etant prévu dans le planning annuel avec l'accord de la holding et du Directeur Général, l'audit comptable et financier se déroulera sur toute l'année successivement. En effet l'activité des assurances étant assez complexe et générant des risques spécifiques au domaine permet de réaliser l'audit comptable sur toute l'année sur certains cycles à risque, tels que :

- la trésorerie (contrôles sur les règlements des sinistres, encaissements des primes) ;
- le contrôle sur le niveau de réserves techniques constituées ;
- la revue du système d'information et la fiabilité des fichiers informatique constituant la base de calcul des provisions pour sinistres à payer.

Ceci dans le but de se prononcer sur :

- l'évaluation des provisions techniques ;
- la couverture des engagements des actifs ;
- la solvabilité de NSIA-TOGO.

L'auditeur, disposant de la compétence et de l'expérience dans le domaine comptable et financier effectue conformément au temps imparti les revues de procédures administratives et comptables et le contrôle des comptes.

Cependant, sa dépendance du fait de son appartenance antérieure à la direction administrative et financière pourrait porter atteinte à son objectivité.

Tableau 5: objets des contrôles au sein de NSIA-TOGO

Objets de la revue des procédures	Objets du contrôle des comptes
<ul style="list-style-type: none"> • la trésorerie • la réassurance • la production • sinistre • achats • paie personnel • clôture des comptes. 	<ul style="list-style-type: none"> • compte de résultat • prime VIE • prime IARD (incendies, accidents et risques divers) • sinistres • charges des provisions techniques • solde de réassurance • produits et charges non techniques • impôts • disponibilité /dettes financières • compte de réassurance • part des réassureurs dans les provisions techniques • créances /dettes des opérations d'assurance • dépôt reçus • provisions techniques • provisions pour sinistres • autres provisions techniques • provisions pour risques et charges

Source : Nous-mêmes à partir du rapport d'audit financier.

Ces contrôles se feront conformément au code CIMA (Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances).

5.2.2.2 Evaluation du contrôle interne

L'auditeur se déplace vers les différents services, plus spécialement vers les agents et les responsables concernés pour effectuer des entretiens parfois par téléphone pour obtenir des informations ou pour confirmer des informations.

5.2.2.2.1 Service production

L'auditeur NSIA-TOGO est à la fois auditeur de NSIA-vie et de NSIA-Assurances, il existe alors deux services de production, en fonction des éléments qu'il recherche il se dirige vers le service de production concerné. La production est saisie dans des logiciels métier mercure ou sunshine qui est ensuite envoyé aux agents comptable qui s'occupe des enregistrements dans le logiciel Agresso.

5.2.2.2.2 Sinistre

A NSIA, c'est l'assuré qui se présente auprès du siège ou de l'intermédiaire pour déclarer le sinistre. Le rédacteur du sinistre prépare un dossier sinistre dans lequel, il renseigne toutes les informations relatives à l'assuré, au risque couvert ainsi que la description du sinistre. La saisie d'un dossier sinistre est alors effectuée dans une base de données excel par l'attribution d'un numéro de sinistre qui est envoyé au service de comptabilité. Dès lors, une provision pour sinistre à payer est constituée au fur et à mesure que les informations complémentaires sont portées à la connaissance de la société, les réajustements sont effectués.

5.2.2.3 Risques répertoriés par le service d'audit durant les missions

NSIA, comme toutes les compagnies d'assurance est exposée à des risques.

5.2.2.3.1 Les risques liés à l'inversion du cycle de production

C'est-à-dire que le coût de revient des risques n'étant pas connu avant leur survenance, le résultat d'exploitation et le résultat net ne sont déterminés que sur la base d'éléments résultants des estimations comptables et statistiques dont la fiabilité dépend de la performance des logiciels de production et de finance AGRESSO.

5.2.2.3.2 Les risques liés à la mutualité des risques

La solvabilité de l'entreprise peut être compromise si la mutualité des risques n'est pas équilibrée. Il est donc important de mettre en place une politique de souscription, en tenant compte des modalités de division des risques entre les castreurs et les réassureurs.

5.2.2.3.3 Les risques liés à la fonction production et provision de primes

Les risques liés à la fonction production et provision de primes sont :

- la sous tarification des contrats ;
- l'émission de contrats et de primes fictifs ;
- la mauvaise sélection des risques ;
- les détournements de primes encaissées généralement pas les intermédiaires ;
- l'annulation de primes non régularisées ;
- la sous-évaluation des provisions de primes.

5.2.2.3.4 Les risques liés à la fonction sinistre et provision sinistre

Ce sont généralement l'insuffisance ou l'excès des provisions pour sinistres à payer d'une part ou d'autre part des prestations payées à causes :

- les erreurs matérielles concernant les évaluations d'un sinistre ;
- les erreurs matérielles concernant les placements (règlement de faux sinistres, paiements indus, double paiement).

Les facteurs de risques liés à la fonction sinistre sont les suivants :

- difficulté d'apprécier correctement l'évaluation de certains sinistres déclarés fautes d'éléments suffisants ;
- un mauvais assainissement de certains portefeuilles de contrats déficitaires ;
- un mauvais choix de risques à garantir ;
- un retard dans le traitement dû à :
 - une mauvaise utilisation du logiciel de traitement ;
 - un mauvais suivi des recours ;
 - une saisie des opérations hors système.

Les risques spécifiques répertoriés par le service d'audit durant les missions d'audit comptable et financier de l'activité d'assurance sont liées à :

- l'importance du volume des opérations traitées aussi bien en termes de nombre que de valeur ;
- l'importance des provisions techniques inscrites au bilan de NSIA.

Les difficultés liées à l'appréciation des provisions pour sinistres à payer des risques « automobile » et « accident » du fait :

- du caractère incertain et aléatoire des engagements ;
- de la lenteur du règlement des sinistres de ces catégories ;
- des divergences de résultats des différentes méthodes statistiques.

5.2.2.4 Caractéristiques de l'environnement de contrôle de NSIA

Les caractéristiques de l'environnement de contrôle de NSIA-TOGO comprennent les points forts suivants :

- les activités sont règlementées à travers le contrôle régulier de la direction des assurances et par la CIMA ;
- l'appartenance à un groupe qui a une forte expérience du secteur dans la zone CIMA (NSIA group) ;
- l'existence d'un comité d'audit ;
- l'examen régulier des provisions techniques ;
- les compétences des responsables et de leurs agents en matière d'assurance ;
- la régularité des missions d'audit ;
- les reporting trimestriels sur le contrôle interne envoyé à la maison mère en Côte d'Ivoire

L'auditeur a constaté une faiblesse de l'environnement de contrôle de NSIA à savoir, l'inexistence d'interface entre les logiciels techniques et Agresso.

5.2.2.5 Contrôle des comptes

L'auditeur effectue une évaluation de la validité des contrôles comptables, compte tenu de la conception du système. Généralement ayant un droit d'accès sans possibilité de modification dans Agresso finance, il effectue des extractions de données dans un fichier Excel sur lequel il effectue ces travaux de vérification. Il s'agit d'un contrôle sur :

- les comptes des provisions techniques ;
- les comptes pour sinistres à payer ;

- l'examen des documents reçus ou créés par l'entreprise ; (par une méthode d'échantillonnage).

Il effectue au besoin des contrôles arithmétiques dans son fichier excel pour s'assurer que les données ont été traitées selon les bonnes bases de calcul. (Amortissements, les taux de calcul des primes ...)

Les contrôles portent sur :

- l'exhaustivité des enregistrements ;
- la réalité des opérations enregistrées ;
- l'exactitude, si toutes les opérations sont correctement enregistrées et présentées c'est-à-dire :
 - comptabilisées au cours de la période ;
 - présentées dans les comptes annuels ;
 - correctement évaluées ;
 - enregistrées dans le compte approprié.

Ayant acquis son expérience dans le secteur comptable des assurances l'auditeur dispose d'une bonne connaissance des principes de fonctionnement des techniques comptables d'assurances. Les tests qu'il utilise sont des tests de cohérence. (Revue de la balance générés par Agresso, les contrats, procès-verbaux, budgets, rapports) et des tests de validation (contrat d'assurance, factures, note de débit)

L'auditeur s'assure qu'aucune erreur ou fraude n'a été introduite dans les comptes au niveau des opérations de clôture. Il prend un échantillon des feuilles d'imputation comptable de la période qu'il compare avec les enregistrements de la période dans Agresso.

5.2.2.5.1 Cas d'un audit sur le contrôle des comptes des provisions pour sinistre à payer (SAP)

L'auditeur ayant accès aux logiciels métier a pu avec la collaboration du responsable du service technique extraire les données sur les états justificatifs pour les SAP, le listing des SAP et l'état des déclarés tardifs dans un fichier excel sur lequel il aura à effectuer des tests de calculs, après avoir consulté le code CIMA sur la gestion des provisions des SAP et après une revue des procédures avec les agents du département. Son travail a consisté à :

- pointer le total des provisions retenues avec la balance générale et le compte d'exploitation générale dans ABW ;

- recalculer par sondage les SAP dossier par dossier, à partir des dossiers physiques ;
- s'assurer que le SAP est majorée de 5% pour chargement de gestion conformément aux règles CIMA ;
- vérifier à partir des statistiques de NSIA la correcte évaluation des IBNR (sinistres déclarés tardivement).

5.2.2.5.2 Cas d'un audit sur le contrôle des comptes des provisions pour risques en cours (PREC)

Les provisions pour risques en cours IARD correspondent à la fraction des primes (ou cotisations) à reporter sur l'exercice suivant. Leur contrôle consiste à :

- vérifier le détail du calcul de la PREC et pointer le montant global avec la balance Générale générée dans ABW ;
- s'assurer que la méthode de calcul retenue est conforme à celle pratiquée par NSIA et aux exigences du code CIMA ;
- apprécier la détermination des statistiques ;
- s'assurer que les catégories de risques générant des REC ont été prises en compte ainsi que les frais accessoires et coûts de la police ;
- s'assurer que les PREC constituées sont supérieures ou égales à 36% des émissions de l'exercice correspondant au taux réglementaire CIMA.

5.2.2.5.3 Cas d'un audit sur les contrôles des comptes banque et caisse

Les travaux ont consisté entre autres à rapprocher les soldes des PV de caisse. En d'autres termes l'auditeur se rend au service trésorerie et effectue les contrôles sur pièces.

Le but de l'auditeur interne n'est pas de certifier les comptes, mais de s'assurer du respect des procédures conformément aux règles comptables de la CIMA. Il s'assure que le dispositif de contrôle interne permet d'assurer une fiabilité des informations financières. Il propose également des recommandations et s'occupe du suivi des recommandations.

5.2.2.6 Rapport d'audit

L'auditeur formule des recommandations sur les états financiers. Ces recommandations sont les actions que l'auditeur juge nécessaire pour corriger les conditions existantes ou améliorer les opérations. Il s'agit des actions suivantes:

- les reclassements d'écritures (sans impact sur le résultat ou sur la situation nette) ;
- les ajustements (avec impact sur les résultats).

Le rapport de mission provisoire est soumis au chef comptable, qui a la possibilité de justifier certaines des faiblesses répertoriées dans le service. Un rapport final est ensuite rédigé pour le compte du directeur général.

Conclusion chapitre 5

En résumé pour effectuer son audit comptable et financier l'auditeur interne commence par les cycles à risques élevés et le déroule sur toute l'année avant la venue du commissaire au compte. Son travail porte sur la revue des cycles sinistres et production, les tests sur les procédures, la revue des points relevés par le commissaire au compte durant l'exercice précédent, et faire des contrôles de compte allégés ou renforcés en fonction des résultats de contrôles par des extractions au sein des logiciels et des simulations de calcul hors logiciel.

Ce chapitre nous a permis de voir la démarche d'audit comptable et financier adoptée par la NSIA en présence du PGI Agresso. Ceci nous permettra de déboucher sur l'analyse de l'impact du PGI sur le processus d'audit comptable et financier de la NSIA-TOGO qui sera présentée dans le chapitre suivant.

CHAPITRE 6 : ANALYSE DE L'IMPACTS DU PGI SUR LE PROCESSUS D'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DE NSIA-TOGO SUIVI DES RECOMMANDATIONS

Depuis l'implantation ABW, NSIA-TOGO n'avait jamais effectué d'audit comptable associé à un audit des systèmes d'informations d'où l'intérêt de notre étude.

C'est ainsi que nous analyserons dans un premier temps, l'impact du PGI dans la démarche d'audit comptable et financier de la NSIA avant de formuler des recommandations pour l'amélioration dudit processus.

6.1 Incidences du PGI sur le processus d'audit comptable et financier de NSIA-TOGO

En nous basant sur la démarche d'audit comptable et financier dans un environnement PGI présenté à la deuxième section du chapitre 2, nous tenterons de faire une analyse comparative par rapport à la démarche adoptée par l'auditeur de NSIA-TOGO. Cette analyse sera centrée au niveau de la planification et de la mise en œuvre de l'audit comptable et financier.

6.1.1 Prise en compte d'ABW lors de la phase de planification

Cette analyse se fera en fonction de la démarche de prise de connaissance et de l'élaboration du plan de mission et les objectifs de contrôle. En dehors de la démarche normale d'audit comptable et financier l'auditeur doit tenir compte de certains points qui sont liés au PGI afin de s'assurer de la fiabilité des données.

Au cours de la mission d'audit, l'auditeur interne commence par une descente au niveau du département concerné.

Tableau 6: Constats relevés au niveau de la phase de planification de la mission d'audit comptable et financier

PHASE DE PLANIFICATION	PRISE EN COMPTE DU PGI DANS LA DEMARCHE DE L'AUDITEUR
Prise de connaissance de l'activité financière	<ul style="list-style-type: none"> • prendre connaissance des modules dans ABW et plus précisément ceux sur lesquels l'auditeur aura à effectuer son audit; • se procurer les procédures d'émissions dans le dit module; • s'informer des calculs des divers taux dans le logiciel auprès des agents dans le but d'effectuer des simulations après extractions des données.
Elaboration du plan de mission	<ul style="list-style-type: none"> • vérifier le paramétrage du système; • contrôler la séparation des tâches dans le logiciel à savoir l'enregistrement, l'autorisation, la modification ; • identifier les procédures d'accès au logiciel.
Les points de contrôles	<ul style="list-style-type: none"> • le compte de résultat • les primes VIE les primes IARD, les sinistres, les charges des provisions techniques, • solde de réassurance, • les produits et charges non techniques, et les impôts <p>Ces données sont émises et calculés dans ABW.</p>

Source : Nous même

6.1.1.1 Analyse de la prise en compte du PGI lors de la prise de connaissance

L'auditeur devrait prendre en compte l'environnement informatique et son incidence sur la démarche d'audit.

Prendre donc en considération les nouveaux risques inhérents et les risques de non contrôle associés aux traitements informatisés des opérations qui ont une incidence sur la comptabilité.

La présence d'un environnement automatisé dont le PGI exige la collecte d'un complément d'informations spécifiques lors de la prise de connaissance concernant les éléments suivants :

- l'organisation de la fonction informatique et le degré de concentration et de décentralisation ;
- les contrôles de la direction sur la fonction informatique ;
- dans quelle mesure l'activité repose sur les systèmes informatiques et l'importance et la complexité des traitements informatisés (volume des opérations, calculs complexes, génération automatique des traitements et/ou des opérations, échanges de données;
- les caractéristiques principales des systèmes et des environnements et les contrôles qui y sont rattachés (conception, configuration du matériel informatique, sécurité, disponibilité des données, contrôles liés à l'environnement informatique, contrôles liés aux PGI.) ;
- les changements significatifs en termes de systèmes et d'environnements informatiques ;
- les problèmes antérieurs identifiés au niveau des systèmes.

La phase de prise de connaissance est assez minorée durant l'audit à la NSIA et est plutôt concentrée sur les activités et les changements significatifs au sein des départements. Il en ressort qu'il n'y a pas de prise en compte de l'environnement informatique, spécialement une revue des risques des logiciels que ce soit au niveau de mercure, sunshine ou du PGI Agresso finance utilisé par la comptabilité pour l'enregistrement des opérations.

Le traitement de ses logiciels est souvent laissé à la charge du service informatique qui détient la gestion des droits d'accès, de paramétrage et de gestion des habilitations. L'audit ne prend pas en compte le département informatique qui peut impacter sur les traitements des opérations enregistrées dans Agresso.

De plus l'existence d'un PGI entraîne de nouveaux risques qui s'ajoutent aux risques générés par les activités des compagnies du secteur d'assurance. L'auditeur devait donc intégrer ces risques inhérents dans son programme d'audit. Cette situation augmente le niveau des risques d'audit (non détection et de contrôle).

Les risques généralement pris en compte par NSIA sont les risques générés par leurs activités d'assurances et ne prennent pas en compte l'existence du PGI. Les nouveaux risques intégrés

avec l'avènement de l'automatisation ne sont pas pris en compte et naturellement les risques inhérents à l'activité vont s'accroître du fait de la combinaison des risques.

Néanmoins pour s'assurer de la fiabilité des données comptables dans Agresso, des mesures sont prises dans le dispositif de contrôle interne ; c'est-à-dire la mise en place de procédures permettant de saisir fidèlement toutes les opérations que l'organisation réalise (séparation des tâches qui permet de bien distinguer les tâches d'enregistrement, et les tâches de conservation ;) l'auditeur s'assure donc que les opérations sont comptabilisées de manière à produire une information financière conforme aux principes comptables du code CIMA.

Cependant, l'audit de la NSIA ne peut se prémunir de la non maîtrise de son environnement d'audit et reste sujet à l'interpellation quand-à ses compétences et de façon implicite sur la qualité des missions exercées.

6.1.1.2 Analyse de la prise en compte du PGI lors de l'élaboration du plan de mission

A ce niveau l'auditeur ne prend pas réellement en compte le PGI dans son plan de mission.

Le plan de mission de NSIA est élaboré par l'auditeur sur la base des activités ou des cycles tel que : les provisions techniques, les sinistres, la production, les comptes.

Une trop grande confiance est accordée à la fiabilité du système vu la sécurité mise en place pour assurer la séparation des tâches et la présence des informaticiens pour traiter les pannes du système.

La prise en compte de l'environnement automatisé PGI dans le plan de mission aurait du s'effectuer sur la base des informations recueillies, c'est-à-dire lors de la prise de connaissance, celle de nouveaux risques et de la description du système d'information.

Les informations que l'auditeur aura récoltées et les risques potentiels identifiés permettront de déterminer la nature et l'étendue des contrôles à mettre en œuvre.

6.1.1.3 Analyse de la prise en compte du PGI au niveau des points de contrôle

Au niveau des points de contrôle on remarque qu'ils sont les mêmes que dans un audit financier des compagnies d'assurances traditionnel et porte sur le compte de résultat, les

primes VIE les primes IARD, les sinistres, les charges des provisions techniques, solde de réassurance, les produits et charges non techniques, et les impôts etc. à la différence qu'ils portent sur des données introduites et traitées dans ABW.

Dans un environnement PGI il faut tenir compte de certains domaines tels que la gestion des habilitations, le niveau d'accès, l'exhaustivité des opérations, l'exhaustivité des mises à jour etc.

En somme, non seulement l'activité d'audit n'est pas gérée à travers une approche par les risques liés au logiciel ABW, mais aussi elle reste partielle.

Les conséquences sont directes sur la qualité de l'opinion de l'auditeur qui ne tiendra pas compte des risques des systèmes d'information. Ceci peut conduire à une opinion biaisée car fondée sur des informations dont les systèmes de production n'ont pas été éprouvés sur le plan fiabilité, intégrité, disponibilité et confidentialité de l'information.

6.1.2 Analyse de l'impact lors de la phase de réalisation de l'audit

Pour effectuer sa mission l'auditeur doit tenir compte du PGI. Cette analyse portera sur les éléments tels que la collecte des preuves, les méthodes de contrôles, et les outils de contrôles.

Tableau 7: constats relevés au niveau de la phase de réalisation de la mission d'audit comptable et financier

PHASE DE REALISATION	PRISE EN COMPTE DU PGI DANS LA DEMARCHE DE L'AUDITEUR
la collecte de la preuve	<ul style="list-style-type: none"> • effectuer des collectes de preuve par la vérification de l'exhaustivité et de l'exactitude des restitutions informatiques et ce, en les rapprochant avec les documents sources ou toute autre entrées. • confirmer auprès des responsables des départements et prend comme base les procédures règlementées par le code CIMA.
Les méthodes de contrôles	<ul style="list-style-type: none"> • s'assurer par un examen que les procédures de contrôle interne ont été correctement appliquées par la recherche dans les documents de signes, tels que des initiales ou une signature, indiquant que le contrôle a été effectué. • Examiner la documentation des systèmes, des manuels d'utilisation, des organigrammes ou des descriptions des postes.
Outils de contrôle	<ul style="list-style-type: none"> • utilisation d'un ordinateur pour effectuer directement les contrôles. • faire des tests à partir d'un programme d'extraction de données dans un fichier excel pour effectuer les simulations des calculs émis dans ABW.

Source : Nous même.

6.1.2.1 Analyse de l'impact de ABW sur la collecte de la preuve et les méthodes de contrôle

Les éléments probants sont des informations collectées par l'auditeur pour aboutir à des conclusions sur lesquelles, il fonde son opinion. Ces informations sont constituées de documents justificatifs et de pièces comptables ayant servi à l'élaboration des comptes et qui viennent corroborer des informations provenant d'autres sources.

Dans le cadre d'une société qui utilise un PGI, tous les documents de preuves peuvent être stockés dans une base de données.

Ces preuves électroniques nécessaires pour l'audit peuvent n'exister que pour une courte période. L'auditeur doit prendre en compte ce phénomène pour la détermination de la nature, l'étendue et le timing des procédures d'audit. En outre, la preuve électronique est fondamentalement plus risquée que la preuve manuelle parce qu'elle est plus susceptible d'être manipulée et qu'il est plus difficile de comprendre et de vérifier sa source.

Dans l'exécution des activités de NSIA il existe toujours les traitements manuels c'est-à-dire que les factures, les bons de commande, les bons de livraison, etc., sont enregistrées dans des journaux par écrits, avant d'être enregistrées dans Agresso, au niveau des logiciels métiers.

Les contrats sont directement émis dans les logiciels mais les reçus des assurés demeurent un outil de vérification des émissions de contrats.

Les demandes de confirmation par l'auditeur consistent à chercher les informations et les affirmations appropriées auprès des agents de NSIA via les différents départements concernés dans le but de connaître et mettre à jour sa connaissance des procédures de traitements des informations et d'obtenir des preuves concernant la fiabilité des systèmes de NSIA.

Mais il faut dire que ces documents bien que décrivant les systèmes préconisés par la direction générale n'apportent pas la preuve que, dans la pratique, les contrôles sont effectués de manière régulière.

Les simulations des calculs effectuer dans ABW lui permet d'obtenir des preuves de l'exactitude arithmétique et de la fiabilité du traitement des transactions comptables.

C'est une bonne démarche pour obtenir l'assurance que les documents comptables sont complets et exacts ; la découverte dans une transaction d'erreurs non détectées par les systèmes de contrôle est le signe du non fonctionnement d'un contrôle ou d'une faiblesse dans les systèmes de contrôle.

En cas d'erreurs dans la transaction, la répétition d'un contrôle prouve soit son efficacité, si les erreurs ont été détectées et résolues de manière satisfaisante, soit son inefficacité. En l'absence d'erreurs dans la transaction, la répétition du contrôle ne permet pas de déterminer son manque de fiabilité ou les cas dans lesquels il n'a pas été réalisé avec efficacité.

6.1.2.2 Analyse de l'impact d'ABW sur les outils de contrôle lors de l'audit comptable et financier

Avec le développement des outils informatiques, spécialement les logiciels d'audits spécialisés, l'auditeur a la possibilité d'effectuer ces contrôles via son ordinateur en installant ces logiciels.

A ce jour NSIA ne dispose pas de logiciels lui permettant d'effectuer ces audits directement dans les logiciels. Mais les modalités d'extractions dans ABW bien que permettant à l'auditeur d'avoir des informations pour un suivi efficace à distance et en tout temps, n'est pas effectuée par lui-même mais par des informaticiens.

6.2 Recommandations pour une amélioration de l'impact du PGI sur le processus d'audit comptable et financier

Cette étape de notre étude consiste à proposer des pistes de solutions pour une meilleure mise en œuvre des processus d'audit comptable et financier à NSIA-TOGO. Ces recommandations visent à l'amélioration de l'approche d'audit comptable et financier pour prendre en compte tous les risques liés aux activités d'assurances de la NSIA dans le cadre de l'élaboration du programme d'audit.

6.2.1 Recommandations sur phase de planification de la mission d'audit comptable et financier

Ce volet des recommandations concerne la prise de connaissance de l'environnement informatique, la planification par les risques, la prise en compte du PGI dans le plan de mission, les objectifs de contrôle.

- **Recommandation 1**

La phase de planification globale des missions doit se faire sur la base d'une approche par les risques liés à l'objet, le risque d'audit et l'exposition connexe au risque de l'entreprise.

Dans le processus de planification globale des missions d'audit comptable et financier nous recommandons qu'ils soient programmés une mission d'audit des systèmes d'informations comptable plus spécialement un audit des applications par un expert compétent en matière d'audit des PGI.

Ceci permettra à l'auditeur interne en charge de la mission de s'assurer de la fiabilité, de la sécurité du système informatique avant de commencer son audit. Nous préconisons que l'auditeur interne puisse assister l'expert dans son travail pour une meilleure connaissance du système informatique.

Le besoin de la fiabilité PGI par l'expert constituera un input pour l'audit comptable et financier de l'auditeur interne dans la mesure où il récupérera les risques liés aux systèmes d'information et constituera une base de risques à compléter par l'auditeur par des risques liés à l'activité d'assurance.

- **Recommandation 2**

L'auditeur interne doit identifier et évaluer les risques pertinents eu égard au domaine examiné lors de la planification de chaque mission d'audit comptable et financier étant donné qu'il s'échelonne tout au long de l'année.

L'auditeur doit identifier les principaux cycles et établir la cartographie des fonctions et des systèmes informatiques applicables aux sections d'audit liées à chacun des cycles d'assurances. Ces travaux permettront de :

- déterminer la relation entre les états financiers et les fonctions et les systèmes qui les génèrent ;
- déterminer les environnements et les applications informatiques à aborder au cours de la revue générale des contrôles généraux informatiques ;
- déterminer quelles fonctions et quels systèmes informatiques doivent être revus pour chaque cycle.

La collecte de l'information se fera en discutant avec les responsables opérationnels, les responsables financiers et les responsables informatiques ainsi qu'en examinant la documentation correspondante existante.

- **Recommandation 3**

Cette recommandation concerne le plan de mission, pour ne pas trop se centrer sur le domaine purement assurance, l'auditeur pourrait utiliser les informations du rapport d'audit de l'expert PGI pour orienter son plan de mission, pour voir si les recommandations de l'expert ont été effectivement prises en compte et qu'il assure la sécurité de la production des informations.

Il doit donc examiner, réviser et évaluer le travail de l'expert et documenter la conclusion sur la portée de l'utilisation et de l'exploitation de son travail afin de gérer les risques et les exigences en matière d'éléments probants dans un milieu automatisé.

- **Recommandation 4**

L'auditeur devra prendre en compte l'analyse des risques liés au PGI, il devra donc inclure dans la cartographie des risques déjà existante dans l'entreprise, une cartographie des risques liés aux systèmes informatiques afin de prendre en compte dans les objectifs de contrôle l'existence du PGI. Il pourra utiliser les normes de la famille ISO/CEI 27000.

- **Recommandation 5**

L'auditeur devra orienter ces objectifs de contrôle vers des éléments aussi bien activités d'assurance que PGI.

Il devra s'assurer de la séparation des tâches et de conservations mais également s'assurer de la gestion des habilitations, des codes d'accès des utilisateurs la manière dont ils sont gérés et protégés. Analyser également le processus de modification des données dans le PGI et procédures d'autorisation.

6.2.2 Recommandations sur la phase de réalisation de la mission d'audit comptable et financier

Pour la mise en œuvre des procédures d'audit financier et comptable nos propositions seront relatives aux faiblesses relevées en matière des méthodes, de la gestion de la preuve, des outils de contrôle et de la mise à niveau des utilisateurs.

- **Recommandations 1**

L'auditeur devra s'assurer que NSIA mette en place des règles générales de gestion des applications et effectuer des contrôles généraux applicatifs. Pour ce faire :

- l'auditeur doit s'assurer que tous les logiciels et les applications utilisés au sein de la société comportent des droits d'accès et comment ils sont gérés ;
- les accès aux PGI doivent pouvoir être suivis afin de situer les responsabilités en cas d'incident informatique ou de fraude.

- **Recommandations 2**

Dans un environnement de nouvelles technologies, la dématérialisation des informations et l'automatisation des contrôles nécessitent le développement et la mise en application de nouveaux outils de révision.

Nous recommandons le recours aux techniques d'audit assistées par ordinateur (TAAO) par l'achat d'un logiciel d'audit qui permettra à l'auditeur d'avoir des résultats des tests plus concluants étant donné que toutes les données dans le fichier seront examinées et non uniquement un échantillon.

La répétition peut être plus étendue, plus simple et plus efficace étant donné que tous les calculs et les autres procédures seront réalisés par l'application ; en plus une fois que le logiciel d'audit est mis en place, les coûts d'exécution subséquents sont raisonnables et les gains de temps sont souvent considérables. En effet, le même programme peut être utilisé pour chaque audit sauf changement majeur dans le système.

- **Recommandations 3**

L'évolution des technologies et les changements conséquents ont créé un nombre important de défis, auxquelles toute la profession d'auditeur interne doit faire face. Il faut donc que :

- les auditeurs qui effectuent les missions d'audit possèdent les compétences et les connaissances nécessaires en la matière ;
- l'auditeur interne, doit être à jour des nouveaux développements et outils correspondants ;
- toutefois nous recommandons à NSIA de faire augmenter le département d'audit, d'auditeurs et d'un informaticien qualifié pour l'exécution de certaines tâches car l'utilisation de certaines méthodes nécessite une bonne connaissance de l'outil informatique.

- **Recommandations 4**

Pour assurer une bonne gestion du cycle de vie de la preuve l'auditeur doit s'assurer que la documentation est:

- conservée et disponible pendant un délai et sous format conformes aux politiques de la NSIA-TOGO et à la réglementation CIMA ;
- protégée contre toute divulgation ou modification non autorisée pendant toute la durée de sa préparation et sa conservation.

Conclusion du chapitre 6

L'impact de l'existence du PGI au sein de la NSIA, nous à permis de relever les forces de l'audit comptable et financier de NSIA-TOGO, contribuant à la fiabilité des informations financières. Mais, elle nous à permis également de révéler notamment des faiblesses au niveau du processus en amont qui ne prend pas en compte l'environnement PGI ayant nécessité des recommandations.

CESAG - BIBLIOTHEQUE

Conclusion de la deuxième partie

La présence de ABW n'est pas venu impacter sur la gestion de la comptabilité du fait qu'elle a été mis en place au même moment qu'est née la NSIA-TOGO les agents ont du se former à la maîtrise de ce logiciel en vue d'effectuer un travail de qualité, mais l'audit qui est un nouveau département à part entière à dû commencer les audits du domaine sans prendre en compte les risques générés par Agresso et les autres logiciels en raison de la complexité déjà accru de l'audit des activités d'assurances.

Au niveau de cette seconde partie, nous avons présenté la NSIA-TOGO, puis nous avons décrit l'existant en présentant la démarche d'audit comptable et financier de la NSIA-TOGO puis nous avons analysé les résultats ; à savoir l'analyse de la démarche d'audit comptable de NSIA-TOGO avant de formuler des recommandations.

CESAG - BIBLIOTHEQUE

CONCLUSION GENERALE

L'objectif de notre étude était de faire ressortir les impacts que le PGI a sur le processus d'audit comptable et financier dans une entreprise. Nous avons orienté notre étude sur une compagnie d'assurance qui tire ses ressources dans la vente, et l'émission des contrats d'assurance vie et non vie.

Pour bien mener notre étude, après avoir présenté les différentes notions sur les PGI, nous avons fait une analyse de l'existant sur la base d'un modèle d'analyse et grâce à des outils tels que le questionnaire, l'entretien, la documentation et l'observation physique. Ces outils ont permis de mettre en évidence les incidences de ce système sur les différentes phases d'audit au sein de la NSIA –TOGO.

Après cette analyse nous avons tenté de formuler à l'endroit de la NSIA quelques recommandations sur notre appréciation de leur processus d'audit comptable et financier, il reviendra à la NSIA-TOGO de juger de leur applicabilité.

Les travaux menés au cours de notre étude nous ont amenés à la conclusion que l'audit interne doit prendre en compte dans l'élaboration de sa mission d'audit comptable et financier aussi bien le PGI que l'activité de l'entreprise. Pour se faire l'auditeur a la possibilité :

- d'acquérir lui-même les connaissances en matière d'audit des systèmes d'information ;
- interpellé un expert en matière de PGI qui fera une appréciation du système qui permettra à l'auditeur d'orienter sa mission d'audit comptable et financier.

Ceci permettra d'obtenir une assurance raisonnable quant à la qualité des travaux et opinions émis sur les états et comptes de l'entreprise.

Il faut rappeler que cette démarche d'audit comptable et financier en milieu PGI est aussi valable pour les commissaires aux comptes.

En outre, les nouvelles technologies sont en train de rendre disponible une quantité de plus en plus importante d'informations à un nombre croissant d'utilisateurs et ce, selon une périodicité beaucoup plus fréquente. Ces utilisateurs, pour pouvoir prendre leur décision, ont de plus en plus besoin d'une information financière auditée. Ainsi, l'auditeur interne doit s'attendre à être contraint d'exercer un contrôle de plus en plus permanent au sein de l'entreprise.

CESAG - BIBLIOTHEQUE

ANNEXES

Annexe 1: Guide d'entretien

GUIDE D'ENTRETIEN AVEC L'AUDITEUR INTERNE

Bonjour monsieur l'auditeur,

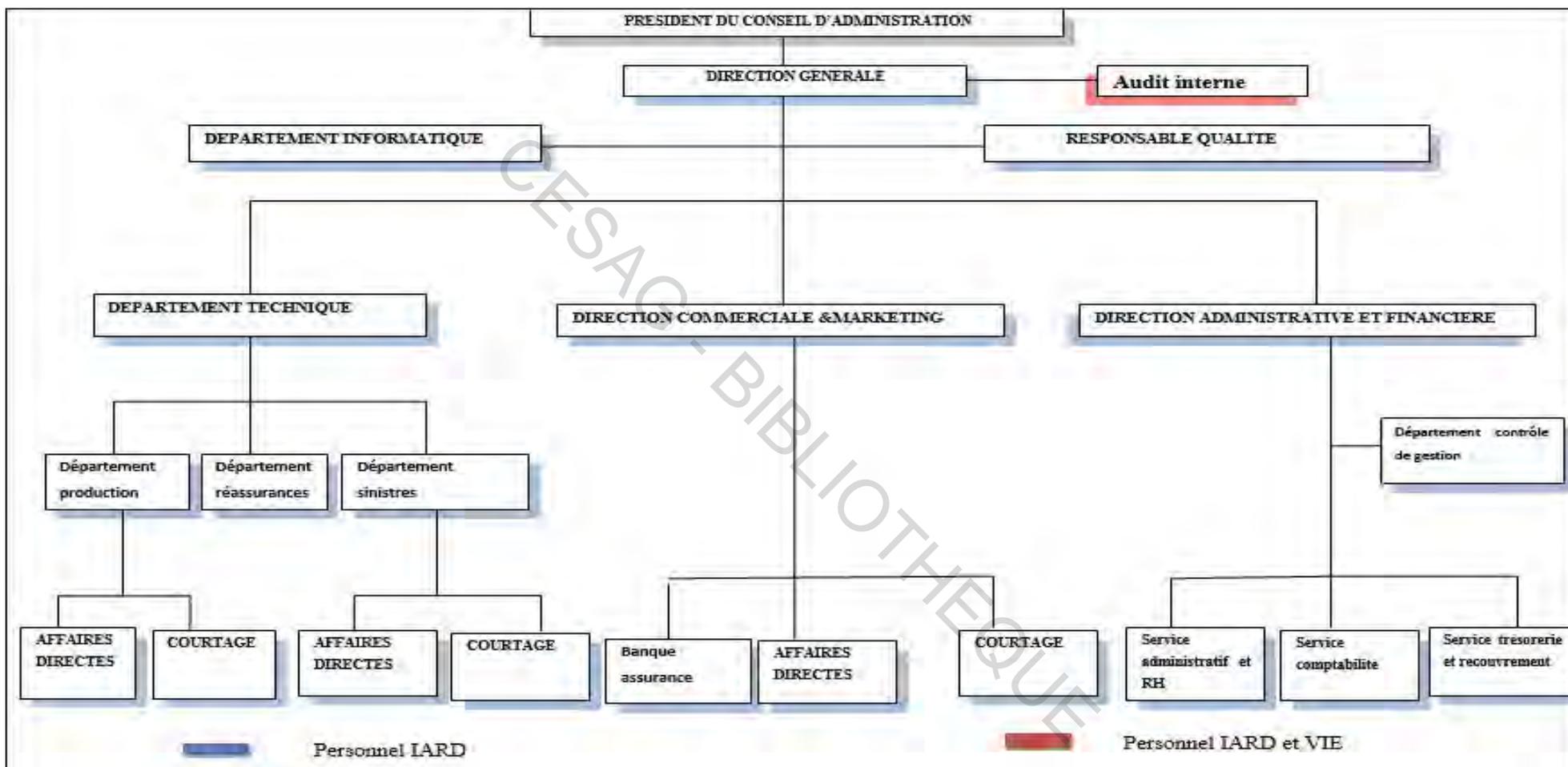
Etudiante en fin de formation, du Master Professionnel en Audit et Contrôle de Gestion (MPACG) au Centre Africain d'Etudes Supérieur en Gestion (CESAG), je suis entrain de mener une étude de mise en relation entre le PGI et le processus d'audit interne plus spécifiquement, l'impact de l'implantation d'un PGI sur la démarche de l'auditeur interne en matière de mission d'audit financier et comptable. Cette étude est menée au sein de la NSIA-Togo et se finalisera en la formulation de recommandations pour l'amélioration du processus d'audit comptable et financier.

Il est primordial de préciser que la confidentialité de vos opinions est garantie. Nous vous remercions de votre collaboration.

Questions	Réponses
1. Depuis combien de temps vous travailler pour la NSIA-TOGO ?	
2. Vous êtes auditeur interne, quel est votre rôle au sein de l'organisation ?	
3. Étiez-vous présent lors de l'implantation de la solution Agresso business world (ABW) ? en quelle année NSIA a installé le logiciel	
4. Quelles sont les modalités de cette solution ? (modules qu'il couvre)	
5. Avez-vous généralement accès aux différents modules	
6. Pouvez-vous me présenter ABW ?	

<p>7. Quels types de logiciels NSIA utilisaient avant l'implantation d'ABW ? ou c'était une comptabilité manuelle ?</p>	
<p>8. Vous est- t'il arrivé de faire des missions d'audit comptable ? comment cela se déroulait ?</p>	
<p>9. Vous est- t'il arrivé de faire des missions d'audit des systèmes d'informations avant une mission d'audit comptable ? comment cela se déroulait ?</p>	
<p>10. Pouvez-vous me décrire la démarche d'audit comptable? quelles sont les objectifs d'audit ? les méthodes de contrôle ? les outils de contrôles ?</p>	
<p>11. Quelles sont les difficultés que vous rencontrez face aux PGI, lors de vos missions ?</p>	
<p>12. Pour vous assurer de la fiabilité des données comptables dans le logiciel quelles sont les mesures de protections qui sont prises dans le dispositif de contrôle interne ?</p>	
<p>13. Quels sont les avantages que vous procure un tel logiciel ?</p>	
<p>14. Les modules d'Agresso sont ils totalement déployés ?</p>	

Annexe 2: Organigramme de NSIA- TOGO



Source : DRH NSIA-TOGO 2014.

CESAG - BIBLIOTHEQUE

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

1. **BLANQUET Jean Marie** (2004), *méthodologie de l'analyse documentaire*, Edition adbs & anrt, Bordeaux, 245 pages.
2. **BRZEZINSKI Jérôme** (2007), *audit du système informatique*, Edition DUNOD, Paris, 75 pages.
3. **Cannon David** (2008), *CISA Certified Information System Auditor*, Edition Sybex, Indiana, 570 pages.
4. **CNCC** (2003), *Prise en compte de l'environnement informatique et incidence sur la démarche d'audit*, CNCC, Paris, 227 pages.
5. **DEIXONNE Jean-Luc** (2006), *Piloter un Projet ERP, transformer et dynamiser l'entreprise par un système d'information intégré et orienté métier*, 2eme édition, Edition Dunod, Paris, 263 pages.
6. **DEIXONNE Jean-Luc** (2008), *Piloter un Projet ERP-3^e édition : transformer l'entreprise par un système d'information intégré et oriente métier durablement*, Edition Dunod, Paris, 304 pages.
7. **GIARD Vincent**, (2003), *Gestion de production et des flux*, Edition Economica, Paris, 1229 pages.
8. **IFACI** (1993), *Audit et contrôle des systèmes d'information, module10 : technologies nouvelles*, éditions IFACI, Paris, 110 pages.
9. **IFACI** (2009), *Normes, the Institute of internal Auditors*, IFACI, Paris, 66 pages.
10. **IFACI** (2012), *cadre de référence international des pratiques professionnelles de l'audit interne*, Edition IFACI, Paris, 239 pages.
11. **ISACA** (2013), *Manuel de préparation de CISA*, ISACA, Paris, 430 pages.
12. **ISACA**(2011), *Manuel de préparation de CISA*, ISACA, Paris, 442 pages.
13. **Jovic William** (2009), *l'entretien de la recherche*, Edition De Boeck Secundair, Paris, 152 pages.
14. **LEMANT, olivier** (1995), *conduite d'une mission d'audit interne*, 2^{ème} éditions, Editions Dunod, Paris, 279 pages
15. **LEQUEUX .Jean –Louis** (2008), *Manager avec les ERP, Architecture Orientée Services (SOA)*, 3^{ème} édition, Edition d'Organisation Groupe Eyrollles, Paris, 380 pages.

16. **LY, Henri** (2005), *l'audit technique informatique*, Editions LAVOISIER /HERMES SCIENCE, Paris, 230 pages.
17. **MARKHAM Jerry W.** (2002), *A Financial history from United States*, Editions SHARPES, New York, 1364 pages.
18. **MIKOL Alain** (1999), *les audits financiers*, Organisation Eds D',154 pages.
19. **OBERT Robert** et **MAIRESSE Marie-pierre**, (2009), *comptabilité et audit*, 2^{ème} édition, Edition DUNOD, Paris, 247 pages.
20. **PIMBERT Agnès** (2012), *l'essentiel du droit des assurances*, Editions Gualino, Quency, Paris, 171 pages.
21. **REIX Robert** (2005), *Système d'Information et management des organisations*, 4^{ème} édition, Edition Vuibert, Paris, 486 pages.
22. **RENARD Jacques** (2005), *théorie et pratique de l'audit interne*, 5^{ème} édition, Edition d'organisation, Groupe Eyrollles, Paris, 469pages.
23. **RENARD Jacques** (2010), *théorie et pratique de l'audit interne*, 7^{ème} édition, Edition d'organisation, Groupe Eyrollles, Paris, 469pages.
24. **SCHICK pierre** (2007), *Mémento d'Audit interne ; Méthode de conduite d'une mission d'audit*, Edition Dunod, Paris, 217 pages.
25. **THORIN Marc** (2000), *l'audit informatique*, Edition LAVOISIER /HERMES, Paris, 192 pages.
26. **TOMAS Jean-Louis** (2007), *ERP et PGI sélection, méthodologie de déploiement et gestion du changement, les clés du succès, les facteurs de risques*, 5^{ème} édition Edition Dunod, Paris, 312 pages.
27. **TSAPI Victor**(2009), *les implications économiques, comptables et fiscales dans le système OHADA*, Editions l'harmattan, Paris, 251 pages.

Reuves et articles

28. **BAPST Pierre –Alexandre & BERGERET Florence** (2002), pour un management des risques orientés vers la protection de l'entreprise et la création de la valeur, *revues Françaises de l'audit interne*, n° 162, pages 30-33.
29. **BERNARD Jean Grégoire, RIVARD Suzanne**, (2002) Evaluation du risque d'implantation de progiciels, *CIRANO*, pages 1-35.
30. **BIGHRISSSEN Brahim, CHERKAOUI Chihab** (2012) the performance as emergent property of ERP systems in organizations: empirical evidence from two Moroccan Industries, *International Journal of Computer Applications*, Vol. 56, pages 36-43.

31. **DAVENPORT**, (1998), «Putting the enterprise into the enterprise system», *Harvard Business Review*, Vol. 76, pages 22-29.
32. **FORUM DES COMPETENCES**, (2010), .Réflexions des établissements financiers des habilitations dans les systèmes d'information, *revue Forum des Compétences*, 24 pages.
33. **GOWIGATI Benoit** et **GRENIER Benoit** (2001), un vent de changement, *cma management*, Novembre 2001, 4 pages.
34. **MARKUS ET TANIS** (2000), « Understanding the plant Level Costs and Benefits of ERP: Will the Ugly Duckling Always Turn into a Swan » 10 pages.
35. **SHANG ET SEDDON** (2002), « Assessing and managing the benefits of enterprise systems: the business manager's perspective », *Journal of information systems*, vol 12, 29 pages.

Sources internet

- 35 Webzine Sage Performance (2009), *apparition des ERP* <http://www.performance-sage.fr> .
- 36 Agresso (2015), *modules intégrés*, <http://www.agresso.co.nz/solutions/agresso-businessworld.html>.
- 37 Revue des sciences de gestion (2015), *logiciels spécialisés d'audits*, <http://www.etrecomptable.com/> .
- 38 CLUSIF (2005), *gestion des identités*, <https://www.clusif.asso.fr/fr/production/ouvrages/pdf/ControlesAccesBiometrie>